L'ABEILLE

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT

PAR BULLITT, MAGNE & Cie. No. 81, rue Chartres.

Journal quotidien.........$12 } payable d'avance
Do. Tous les trois jours..........$10 }

CANDIDATS WHIGS

CHOISIS PAR LA CONVENTION NATIONALE.

POUR PRESIDENT DES ETATS UNIS

WILLIAM H. HARRISON

DE L'OHIO.

POUR VICE-PRESIDENT DES ETATS UNIS

JOHN TYLER,

DE LA VIRGINIE.

NOUVELLE-ORLEANS:

VENDREDI MATIN, 31 JANVIER 1840.

Le rapporteur de la Chambre ne nous a livré qu'une partie de son rapport de la séance d'avant-hier, 29 courant. Nous n'avons rien reçu de la séance d'hier.

INCENDIE.—Le feu s'est déclaré hier, à onze heures et demie du soir, dans une maison située sur la rue de l'Esplanade, près de l'encoignure de la rue Moreau. Plusieurs barraques sont devenues en peu d'instans la proie des flammes. Les maisons voisines ont été préservées de l'incendie.

La gazette de Pittsburg annonce l'élection de M. William W. Irvin (whig) à la place de maire de Pittsburg, à une majorité de 700 voix. Le ticket whig pour le conseil a également passé.

Nous apprenons que M. Brown, de la maison Shell et Brown de cette ville, et M. Chas. S. Phelps l'ex-entrepreneur du pavage des rues de la Nouvelle Orléans, étaient parmi les passagers du Lexington qui est péri.

Le 21 courant, la rivière de l'Ohio avait baissé de deux pieds à Louisville. Le temps continuait à se maintenir au froid.

THEATRE D'ORLEANS.

Nous n'avons pas tort de redemander *Anna Bolena*, et l'administration a eu grandement raison de se rendre à notre premier appel. La salle était comble hier soir, et nos artistes ont obtenu un véritable triomphe. Nous reviendrons sur cette belle représentation.

Nous souhaitons aussi bonne chance à *Richard Savage*, drame en 5 actes, qui doit faire son apparition ce soir. On dit grand bien de cet ouvrage.

SECONDE MUNICIPALITE.

Nous regretons que le manque d'espace nous empêche de soumettre à nos lecteurs le *Rapport du comité de finances de la Seconde Municipalité*, parce que ce document nous parait être un excellent exposé de la situation des affaires de cette corporation; mais nous en extrairons quelques passages qui seront suffisant pour donner une idée de sa position financière.

La dette permanente de la municipalité s'est accrue considérablement depuis quelques années, et s'élève maintenant à $2,062,991, 25. Cependant le comité fait observer que cette somme a été affectée à peu près exclusivement à des travaux productifs: le pavage des rues et des trottoirs y figure pour $1,100,000; la construction des wharfs et débarcadères pour $406,000; la construction des halles et marchés pour $140,000; l'achat de propriétés immobilières pour la maison municipale et pour la location des pompes pour $60,000.

Le complément du pavage qui doit être fait d'ici au 1er juillet prochain par M. Minturn, suivant contrat, y figure aussi pour une somme de $110,000, comme payée par anticipation.

Les recettes de cette année sont évaluées à $290,000

Les dépenses à	$229,000	
L'intérêt de la dette à	130,000	359,000

Ce qui laisse un déficit de $69,000

Pour couvrir ce déficit, le conseil a à recevoir une somme de $261,000, provenant de diverses taxes arriérées par suite de la difficulté des affaires depuis quelques années.

Le comité ne parle pas de la somme de $250,000 au moins, qui doit résulter de la vente des propriétés comprises entre les rues de la Commune, du Canal, des Magasins et Tchoupitoulas, lesquelles appartiennent à la municipalité, d'après la décision de la Cour de Circuit des Etats-Unis; ni des ressources immenses qui doivent résulter de la propriété des battures en face de la municipalité; ni de quelques autres propriétés qui sont maintenant la matière de contestations judiciaires dont l'issue n'est guère douteuse, suivant les termes du rapport; ni enfin de l'augmentation graduelle des recettes.

Le comité expose les mesures prises pour assurer le remboursement de la dette capital et intérêt, et donne des explications sur la manière dont la négociation des bons de l'Etat a été faite.

NOUVELLES D'EUROPE.

Par l'arrivée à New-York des paquebots le *Garrick*, *Liverpool* et le *Burgundy* du Hâvre, nous avons des nouvelles de Londres jusqu'au 13 décembre, de Liverpool jusqu'au 14 et du Hâvre jusqu'au 16. Ces nouvelles sont peu importantes et n'ajoutent presque rien à ce que nous avaient appris les derniers arrivages.

L'emprunt de £900,000 avec la maison Rothschild a été définitivement conclu par M. Jaudon aux conditions suivantes: la Banque des Etats-Unis souscrira pour le montant du prêt, des bons à l'ordre de MM. Rothschild, payables dans Paris et Londres à deux et trois ans de date à partir du mois d'octobre dernier.

Ces Messieurs recevront de plus en garantie un dépôt de $5000000 de fonds des Etats à savoir $1500000 de la Pennsylvanie, du Mississipi, et du Michigan, et $350,000 de l'Illinois et de l'Indiana. Ils porteront intérêt à 6 pour cent par an.

La conclusion définitive de cet emprunt a causé sur le marché une légère amélioration. Les actions de la Banque des Etats-Unis ne s'étaient pas élevées, ainsi qu'on l'avait dit, à £19 10 sh.; elles étaient montées seulement pendant un moment à £19; mais elles sont retombées bientôt à £18. Il y a un certain mouvement d'affaires sur ces valeurs.

ANGLETERRE.

Le parlement qui devait s'assembler le 23 décembre, a été prorogé au 16 janvier, par ordonnance royale.

On s'occupe toujours beaucoup du mariage de la Reine. Il se célèbrera, dit-on, non pas au palais de Buckingham, ni à Windsor, mais à la Chapelle royale de St. James.

Le procès des prisonniers de Newport doit commencer le 31 décembre. Sur trente neuf, quatorze seulement sont prévenus de haute trahison.

On assure que M. de Brunow doit incessamment arriver à Londres pour s'entendre avec le cabinet anglais sur les affaires d'Orient. Voici quelles seraient les nouvelles propositions de la Russie. Elle abandonnerait complètement le traité d'Unkiar-Skelessi; la France et la Grande Bretagne seraient invitées à envoyer dans la mer de Marmara une flotte combinée pour prévenir tout mouvement à Constantinople; une armée russe se tiendrait prête à marcher en Asie Mineure pour s'opposer en cas de besoin aux progrès d'Ibrahim vers la capitale de l'empire Turc. Cette nouvelle part d'assez bonne source pour mériter quelque crédit.

Le coton a été en baisse sur le marché et cette baisse continue. D'un autre côté, les céréales sont en hausse. La farine américaine a monté d'un à deux shellings.

On lit dans un journal ministériel anglais:

"En comparant jeudi dernier avec les jeudis précédents, on a découvert que le nombre des lettres remises à la poste jeudi était d'environ 21,000 au dessus du terme moyen des lettres remises les jeudis précédents ainsi jeudi dernier il y a eu 60,000 lettres à la poste, et le terme moyen des lettres remises les jeudis précédents n'est que de 39,000. Vendredi le nombre des lettres, comparé aux vendredis précédents, a augmenté de 10,000, et la diminution des recettes a été d'environ 600 livres.

FRANCE.

La France est toujours occupée de complots et de bruits de complots. Le marquis de Crouy-Chanel a été arrêté comme soupçonné de conspiration; et l'on a saisi sur lui des lettres du prince Louis Napoléon Bonaparte, écrites en chiffre, ainsi que la clef du chiffre. Le marquis a montré une grande fermeté et s'est efforcé d'écarter du prince toute responsabilité des projets qu'on a découverts.

La situation des Français en Afrique est toujours la même: Abdel-Kader, à la tête de 25,000 Arabes, les presse de toutes parts et les oblige à se renfermer dans les villes. Il tentera sans doute une attaque sur Alger. On assure que Achmet, l'ancien Bey de Constantine, est venu joindre Abdel-Kader avec un corps de 6000 hommes.

Environ 4000 hommes ont été expédiés en Afrique et les renforts plus importans ne se feront pas attendre. La France veut pouvoir bientôt reprendre l'offensive.

Quelques journaux accusent l'Angleterre d'avoir poussé Abdel-Kader et les Arabes à attaquer les Français. Ces accusations tiennent sans doute à d'anciennes idées sur la politique de la *perfide Albion*.

SUISSE.

Les Révolutions se succèdent rapidement dans les cantons depuis quelques mois. Zurich a commencé, le Valais a bientôt suivi l'exemple, et le Tesin a son tour maintenant. Cette dernière insurrection est tout-à-fait populaire: depuis longtems le peuple était mécontent du gouvernement aristocratique qui le régit, il a pris les armes à propos de l'arrestation d'un ouvrier, a forcé les troupes à capituler et s'est emparé du fort et de l'arsenal. Le gouvernement a été changé complètement.

DANEMARK.

Frédérick VI, roi de Danemark, est mort à Copenhague le 3 Décembre; il a pour successeur son neveu Christian Frédérick, âgé de 32 ans.

RUSSIE.

Des lettres de Constantinople assurent que l'armée Russe a éprouvé un nouvel échec en Circassie et qu'elle a perdu 900 hommes tués, sans compter un bon nombre de prisonniers.

TURQUIE.

Une mesure fort importante et qui se rattache à la réforme de l'empire ottoman est la protection que la Porte donne dans certaines villes aux Grecs Catholiques Melchites, qui jusqu'aujourd'hui avaient été soumis à la volonté arbitraire des Musulmans. Un firman du dernier sultan, accordé en 1837, mais qui venait seulement de voir le jour, leur donne toutes les sécurités possibles et nomme un patriarche pour gouverner les diocèses d'Antioche, de Jérusalem et d'Alexandrie.

EGYPTE.

Le Pacha ne veut pas, dit-on, se céder au Sbeulimane au nouveau Sultan. Tandis que celui-ci retrempe une charte à ses sujets, Mehemet Ali consacre opposément le monopole des produits de l'Egypte. Désormais les cultivateurs pourront vendre et exporter leurs céréales moyennant quelques droits fixés modérés. Aussitôt que le Pacha aura vendu sa dernière récolte les producteurs de coton jouiront du même privilège.

On écrit de Canton, le 9 août 1839:

Les vaisseaux des Etats-Unis Columbia et John Adams, vont partir pour une croisière. Ils sont restés ici pour protéger les citoyens américains, dans les troubles qui concernent les différends qui se sont élevés entre les autorités anglaises et les autorités Chinoises. Elles rejettent de voir partir ces navires dans ce moment, mais le Commodore Reed, qui les commande, a reçu de ses instructions qu'il a requises à lui permettent pas de rester plus long-tems.

SENAT DE LA LOUISIANE.

Présidence de M. Garcia.

Séance du 30 janvier.

Membres présens: MM. F. Garcia, Bossier, Derbigny, Downs, Ducros, Dupré, Hiriart, Hoa, Penn, Porche, Scott de Féliciana, Thibodeaux, Winn.

M. Hiriart au nom du comité auquel avait été référée la pétition de John Keena, présente un bill pour venir au secours du pétitionnaire.

Le même membre soumet également, après avoir obtenu la permission du Sénat, deux projets de lois l'un pour accorder une rémunération à M. Thompson, l'autre relativement aux successions.

M. Hoa, au nom du comité auquel avaient été référés les réglemens du Sénat dans les cas d'accusation, présente un rapport et un projet de résolution pour modifier le 9e article réglementaire et pour fixer au ... de janvier 1841, le jour d'ouverture du procès du juge F. Bosworth.

L'honorable membre, à l'appui de son rapport, suggère au Sénat qu'aux termes des réglemens actuels, il faudrait un laps de temps considérable pour servir les warrants, et qu'il est vu voulant l'abréger. le juge accusé pourrait proposer une exception, et rendre nulles toutes les procédures qui auraient eu lieu.

Le Sénat s'étant dispensé de ses réglemens, la résolution est adoptée à sa seconde lecture, passe, et est envoyée à la Chambre des Représentants.

M. Bossier présente une pétition de quelques habitans de la paroisse de Caddo relativement à l'académie de cet endroit, laquelle est référée à une commission spéciale.

Le président soumet une lettre des directeurs de la Bibliothèque Commerciale de la Nouvelle-Orléans; laquelle est renvoyée sur la demande de M. Hoa au comité sur l'éducation publique.

M. Penn introduit un bill pour maintenir en force le ... section d'un acte qui accorde un secours à Louis Hebert, de la paroisse de Lafourche.

Les bills suivans subissent leur seconde lecture, sont adoptés sans débats, et passent à leur troisième lecture; savoir:

"Bill pour venir au secours de John Seiser; et

"Acte qui pourvoit au mode de promulgation des lois de l'Etat.

La première lecture des bills suivans envoyés au concours du sénat a lieu, savoir:

1o Acte pour modifier la charte d'incorporation de l'Académie d'Ouest Bâton-Rouge et pour d'autres objets;

2o. Acte pour incorporer la compagnie d'assurances mutuelles de la Nouvelle-Orléans;

3o. Acte pour accorder des pouvoirs additionnels au jury de police de la Paroisse de la Pointe Coupée.

4o. Acte pour venir au secours de l'Institut de Springfield;

5o. Acte pour étendre la juridiction des juges de paix de la paroisse St. Martin dans les affaires civiles;

6. Acte pour établir un bac sur la rivière Atchafalaya, dans la paroisse des Avoyelles et pour d'autres objets;

7o. Résolution requérant les sénateurs et les représentans au congrès à faire leurs efforts pour obtenir l'établissement d'un poste militaire à Bâton-Rouge;

8o. Bill pour abroger les dispositions de la loi sur la police des chemins publics autant qu'elles concernent la paroisse d'Est Féliciana; et

9o. Acte pour venir au secours de W. W. Morris.

Les bills et la résolution qui suivent sont adaptés à leur deuxième lecture et passent sans avoir soulevé aucune discussion, sauf le premier qui est référé au comité judiciaire.

10o Acte pour régler le mode de procédures en matière d'evictions.

2o. Acte pour accorder à Bte. St. Amand, président de la compagnie du Moulin à Scie à vapeur, de Natchitoches, et à ses associés, le droit d'établir un pont sur la vieille Rivière, et pour d'autres objets.

3o. Résolution faisant un devoir au comité réuni des deux chambres chargé d'examiner les affaires des banques, de s'enquérir si une convention a été faite par aucune des directeurs de la Banque des Citoyens de la Louisiane, par laquelle ils se sont obligés à voter le rejet des billets offerts à l'escompte par les directeurs d'un ou de toutes Banques qui ne voudraient pas escompter le papier de certaines maisons de Commerce.

M. Hoa en demandant l'adoption de cette résolution dit qu'il croit devoir informer le Sénat que le comité d'enquête a pris en considération la dite résolution et qu'il s'est fait un devoir d'adresser une communication à ce sujet à la banque des Citoyens pour éclairer le point sur lequel l'assemblée générale désire être instruite.

4o. Acte pour amender la charte d'incorporation de la compagnie d'Assurances des Attakapas et des Opelousas.

5o. Acte pour pourvoir à la nomination d'assesseurs pour les paroisses Caddo et Madison.

6o. Acte pour modifier la charte d'incorporation de la compagnie du Chemin de fer de Natchitoches et de la Sabine.

Une section additionnelle est introduite par M. Bossier pour que l'Etat devienne actionnaire pour la somme de 25 mille piastres et que le trésorier soit autorisé à payer cette somme des fonds du trésor non autrement appropriés, dans les proportions qui sont prescrites aux actionnaires par la charte d'incorporation.

Cet article étant mis aux voix et l'appel nominal ayant été demandé.

MM. Bossier, Downs, Penn, Porche et Winn votent pour l'adoption, et

MM. Dupré, Hoa, Scott de Féliciana, et Thibodeaux, contre.

Le président ayant voté dans la négative, ce qui fait cinq voix contre cinq, l'article est rejeté.

Plus tard cette même section est reprise en considération, ainsi qu'on le verra par notre rapport, et est adoptée.

7o Acte pour requérir le bureau des travaux publics de faire ouvrir un chenal à travers des chutes de la Rivière-Rouge, devant Alexandrie.

M. Winn dit que comme c'est lui qui a présenté ce projet de loi, il est de son devoir de donner à ce sujet quelques explications qui nuliteront en faveur de l'adoption.

L'honorable membre fait alors ressortir qu'un relevé des localités avait été ordonné par la législature au bureau des travaux publics, et que d'après le rapport présenté par l'ingénieur de ce département, il appert que le travail à faire sera d'une exécution facile et les frais peu dispendieux par l'Etat.

Après avoir donné lecture de toute cette partie du rapport de l'ingénieur qui traite de la fouille du chenal proposé, M. Winn entre dans les détails de l'importance de cet ouvrage, qui doit ouvrir une communication facile et permanente entre la Nouvelle-Orléans et les régions cultivées et cultivables du haut de la Rivière-Rouge.

Ce bill, ajoute-t-il, peut paraître à quelques membres du Sénat d'une nature locale, il fera cependant observer que les bienfaits qui en résulteront seront généraux pour tout l'Etat de la Louisiane. La Rivière Rouge, par le moyen du chenal, deviendra navigable à toute saison de l'année jusqu'aux Embarras (The raft.) Or, on sait la fertilité de toutes les terres qui bordent cette rivière et que pas moins de 100,000 balles de coton peuvent arriver annuellement de ces endroits sur le marché de la Nouvelle-Orléans.

Après avoir exposé ces faits, l'honorable sénateur s'arrête un moment sur les difficultés qui s'opposent pendant les eaux basses à ce que ces produits parviennent à leur destination. Ces difficultés, continue-t-il, sont funestes au commerce de la capitale, en tant que le négociant fait des avances sur les traites depuis leurs, et le coton qu'il attend pour faire face à ses engagements, n'arrivant pas quelquefois à l'époque qu'il devrait le recevoir, il s'en suit qu'il est obligé de payer leur perte. Ce qui ne laisse pas que de le mettre très souvent dans de grands embarras.

L'honorable membre des Rapides croit ne pas devoir passer sous silence un fait important qui tend à démontrer l'urgence de travail ordonné par le projet de loi. L'an dernier, dit-il, une caravanne de marchands mexicains du département du Nouveau Mexique, sont descendus par la Rivière Rouge jusqu'à la Nouvelle-Orléans, avec des sommes considérables qu'ils apportaient à ce marché pour y acheter des marchandises. Ce fait, dit-il, doit faire pressentir à ... l'importance des relations commerciales qui existeront un jour entre la Nouvelle Orléans et les Etats voisins. Les communications naturelles sont la rivière Rouge. On doit entrevoir de là que l'intérêt de tout l'Etat est étroitement lié à un travail qui rendra la navigation de cette rivière aussi facile qu'on pourra le désirer.

Le membre sait très bien que le trésor est maintenant dans une pénurie peu commune. Cependant il a eu soin, pour que le travail fut proportionné aux ressources de l'Etat d'établir dans le projet de loi qu'il ne sera ... que plus de $10,000 par an De sorte qu'une ... plus ... du ... cette ... sans que les finances en ... beaucoup à souffrir.

M. Hoa dit que pour que l'on ne ... pas ... contre le vote qu'il ... donner dans la question du chemin de fer de Natchitoches à la Sabine et celui qu'il se propose de donner maintenant il doit offrir quelques explications au sénat.

Dans le premier bill il n'a pris en de données pour une ... l'allocation de l ... s demandées. Il ignore ce qu'il y a eu de souscriptions recueillies par la compagnie, quel sera le coût probable du travail à faire; et si après les $25,000 fournies par l'Etat il ne faudra pas encore des sommes nouvelles pour mettre le chemin de fer en opération. Ici, au contraire, tout est mentionné d'une manière particulière. Un rapport précis est présenté par le chef du bureau des travaux publics; l'ouvrage est calculé de la manière la plus approximative, et en outre, l'importance de l'amélioration est générale pour l'Etat: ainsi quoiqu'il ait voté contre le premier bill, il croit de son devoir de se prononcer en faveur de l'adoption du projet de loi actuel.

Le bill est mis aux voix et est adopté avec un proviso de M Winn fixant à $28,000 le maximum de l'allocation de l'Etat.

M. Scott demande la reconsidération de la section du bill qui avait été rejetée sur le chemin de fer de Natchitoches à la Sabine. Il dit qu'il ne fait cette demande que sur les renseignemens qui lui ont été données par le sénateur des Natchitoches, sans que pour cela il s'oblige à voter pour l'adoption.

Après quelques explications soumises par M. Winn, sur le but du travail prescrit dans le projet de loi et qui doit rétablir une communication entre Natchitoches et le Red river Bon Dieu, interrompue par la sécheresse de la rivière. La section est adoptée par le vote suivant:

Pour l'adoption: MM. Bossier, Downs, Ducros, Penn, Porche et Winn. Contre MM. Dupré, Hoa, Scott de Féliciana et Thibodeaux.

La séance est levée et renvoyée à demain, à 11 heures du matin.

CHAMBRE DES REPRESENTANS.

Mardi, 28 janvier 1840.

M. LEWIS présente une pétition d'une partie des citoyens de St. Landry, pour l'établissement d'un ferry sur la Sabine. Renvoyée à un comité spécial.

M. CARR présente une pétition d'un grand nombre de citoyens de Natchitoches. Renvoyée à un comité spécial.

M. PHELPS soumet une résolution mandant aux sénateurs et représentans au Congrès d'obtenir des appropriations pour l'achèvement de la route de Vidalia à Natchitoches et pour d'autres objets. Lue pour la première fois.

M. BOUDOUSQUIÉ soumet une résolution pour prévenir le Sénat que la Chambre est prête à procéder à l'élection de six directeurs de la Banque des Citoyens. "Cette résolution a pour but de prouver que la Chambre est prête à faire son devoir, et qu'il y a quelque raison de ..., la faute n'en doit pas retomber sur elle."

M. DAVIDSON répond que le Sénat pourra donner pour se refuser à l'élection, de valables raisons. Le pouvoir légal de l'élection n'est passé; un comité a été nommé pour examiner la situation de cette banque; l'élection ne saurait désormais avoir lieu qu'après le rapport de ce comité, et par le concours du Sénat et de la Chambre.

M. MUSE remarque que la règle à suivre dans ce cas est la loi, et que la Chambre doit obéir à la loi.

M. MORSE fait observer que du moment où le délai a été accordé pour une enquête sur la situation de la Banque, le Sénat peut se refuser à procéder à l'élection.

M. KENNER dit qu'il faut être conséquent et que maintenant, d'après la loi, la résolution ne peut être prise que de concert.

M. LEWIS est d'avis qu'il faut amender la résolution et traiter le Sénat avec égards. La Chambre a déjà prouvé qu'elle tient à remplir son devoir; il lui suffit donc de rappeler au Sénat qu'elle est prête à procéder à l'élection, sans qu'il lui soit nécessaire d'en fixer le jour.

M. MUSE fait observer qu'il n'y a pas manque d'égards à demander au Sénat de fixer de concert le jour de l'élection, mais qu'on ne s'oppose pas d'habitude une loi par une résolution; que tout ce qu'il faut faire c'est de prévenir le Sénat qu'il n'est pas pris et fait pour obéir à la loi que ce corps n'a pas le droit de remettre le jour de l'élection.

M. DAVIDSON prétend que M. Muse se trompe; que la temps fixé par la loi est passé, et que, tant que le Sénat s'y refusera, il ne sera pas possible de procéder à l'élection. Il faut donc solliciter l'adoption d'une commune résolution.

L'amendement est mis aux voix et adopté: 24 pour et 19 contre.

M. RATLIFF demande le rapport d'une appropriation de $6000 en faveur de l'institut de Springfield; mais ses efforts sont inutiles; sa proposition n'est pas admise.

M. DEBELLEVUE, au nom du comité, fait un rapport en faveur du bill pour une allocation de fonds à l'infirmerie nationale.

M. GUION introduit un bill pour donner plus d'extension à un bill incorporant une partie des habitans de Lafourche Intérieure dans une congrégation Catholique Romaine. Lu pour la première fois.

M. MORSE annonce qu'il présentera sous peu un bill pour disposer du ... franchise dans les procédures judiciaires de la paroisse Caddo.

M. MUSE introduit un bill pour abolir l'...

M. C. M. CONRAD, ...

M. F. D. CONRAD, ...

d'obtenir un acte pour placer un corps de troupes dans la ville de Bâton Rouge. Lue pour la seconde fois et adoptée.

M. MUSE, après dispense des règles, fait un rapport sur le bill pour venir au secours de la compagnie du Rail road d'Ouest Féliciana.

Seconde lecture du bill pour la création d'un dixième district judiciaire.

Troisième lecture du bill pour assurer plus de garantie aux ouvriers et aux entrepreneurs. Sur motion de M. Lewis, renvoyé au comité judiciaire.

Lecture du bill pour augmenter l'indemnité quotidienne des jurés et pour abolir les droits de greffe dus dans le troisième district judiciaire. Sur motion, ce bill est déposé sur le bureau sujet à l'appel de la Chambre.

Troisième lecture et adoption du bill pour établir un ferry sur l'Atchafalaya, dans la paroisse des Avoyelles.

La Chambre s'ajourne.

Séance du 29 janvier 1840.

La Chambre se réunit suivant l'ajournement. Un congé de quelques jours est accordé à M. Kenner.

M. Clark présente une résolution requérant nos sénateurs et nos représentants au congrès de faire des démarches pour obtenir l'adoption d'une loi autorisant l'abandon de seize sections de terre dans la Louisiane. Lue pour la 1re fois.

Le même membre présente une résolution pour nommer un comité réuni chargé de faire un rapport sur la meilleure manière d'administrer les dites seize sections de terre. Lue pour la 1re fois.

M. Lewis, au nom du comité judiciaire, présente un bill pour amender le code civil dans ce qui concerne les hypothèques. Lu pour la 1re fois.

M. Dunbar, au nom du comité judiciaire, présente les bills suivants:

"Un bill intitulé acte pour amender les lois criminelles dans les cas de libelle.

2o. Un bill pour assurer d'une manière plus efficace les droits des ouvriers et des entrepreneurs—Le rapport du comité étant défavorable à ce bill, il est indéfiniment déposé sur le bureau; par le même motif, le comité est dispensé de s'occuper de nouveau du mémoire de MM. E. Johns & Co, relatif aux *Louisiana condensed reports*.

3o. Un bill pour étendre la juridiction de la cour de paroisse de Plaquemines, dans les affaires civiles et criminelles. Le rapport du comité, qui est défavorable à ce bill, est, sur motion, adopté.

4o. Un bill relatif aux traites et aux billets portant obligation, ainsi qu'un bill pour mieux assurer l'administration de la justice dans les cours de cet Etat. Le rapport du comité est défavorable à ces deux bills.

Sur motion, le rapport du comité sur le bill ayant pour objet d'étendre la juridiction de la cour de paroisse dans la paroisse de Plaquemines, est de nouveau renvoyé au comité judiciaire qui est chargé de faire un second rapport.

L'adoption du rapport du comité sur le bill ayant pour objet d'assurer d'une manière plus efficace l'administration de la justice dans les cours de cet Etat, ayant été mise aux voix, le résultat a été 28 en faveur du rapport et 13 contre.

M. Guion, au nom du comité judiciaire auquel avait été référé le bill autorisant les juges de paroisse à se faire remplacer, dans certains cas, comme encanteurs, présente ce bill avec quelques amendemens. Lu pour la première fois.

M. Debellevue, au nom du comité auquel a été référée la pétition de Julius Dechatel, demandant le privilège de construire un pont sur le bayou du Lac, dans la paroisse d'Avoyelles, présente en faveur de la pétition, un bill dont le titre seul est lu.

M. Lockett, au nom du comité auquel a été référée une pétition des citoyens de la Nouvelle Orléans, demandant que le nombre des peseurs de foin soit augmenté, présente, en faveur de la pétition, un bill qui est lu pour la première fois.

Un message du sénat informe la chambre que cette assemblée a substitué à la résolution nommant un comité chargé de visiter le collège de Jefferson et d'examiner la position, une autre résolution nommant un comité réuni des deux chambres, chargé de faire un rapport sur la position des collèges de Jefferson, de Franklin et de la Louisiane.

M. Phelps, après dispense des règles présente un bill limitant à 2 ans la durée de certains emplois. Le titre seul de ce bill est lu.

M. Mouton prévient la chambre qu'il présentera sous peu un bill allouant une certaine somme d'argent à la construction d'un collège dans la ville de Lafayette.

Mr. Morse présente un bill abolissant l'usage de la langue française pour les procédures judiciaires, dans la paroisse de Caddo. Le titre seul de ce bill est lu.

M. Wadsworth présente un bill relatif aux avis publics dans certaines paroisses. Le titre seul de ce bill est lu.

M. C. M. Conrad présente un bill pour amender l'acte créant un code commercial. Renvoyé au comité judiciaire, ainsi que le bill pourvoyant à la pétition d'un nouveau digeste des lois de la Louisiane.

Le bill changeant l'époque de l'élection des membres du congrès, et la fixant au premier lundi de juillet 1841, est mis aux voix. Le résultat est 21 pour l'adoption du bill et 17 contre.

Le Sénat informe la chambre par un message, qu'il a donné son concours au bill relatif au jury de police, dans la paroisse de Callwell. *A continuer.*

OFFICIEL.

Nominations faites par le Gouverneur avec l'approbation du Sénat.

A. P. Lanaux, D. C. Osborn, James Rose, Julien Landreaux, Arthur Guillotte, inspecteurs de farine dans la ville de la Nouvelle Orléans.

Félix Garcia, François Gardère, directeurs de la compagnie de dessèchement.

H. W. Hoffman, H. B. Cenas, Dr. Pinsson, Dr. Rogers, Sabin Martin, administrateurs de l'hôpital de charité de la Nlle. Orléans.

LEGISLATURE DE LA LOUISIANE.

Seconde Session—Quatorzième Législature.

CHAMBRE DES REPRESENTANS.

Lundi, 27 janvier 1840.

La Chambre s'est réunie conformément à l'ajournement.

Sur motion, ordonné que la lecture du journal de vendredi dernier soit renvoyée à demain, attendu que ledit journal n'a pas été porté à la Chambre à cause de l'indisposition d'un des traducteurs.

M. Debellevue a soumis à la Chambre une pétition de Julien Deshautels demandant le privilège de construire un pont sur le bayou du Lac dans la paroisse des Avoyelles.

Sur motion ordonné que ladite pétition soit renvoyée à un comité spécial de trois membres.

L'Orateur a nommé MM. Debellevue, Dunbar et Badin membres dudit comité.

M. Thomas a soumis à la Chambre une pétition de divers habitants de la ville de Bâton-Rouge.

Sur motion ordonné que ladite pétition soit renvoyée au comité des propositions et griefs.

M. Lockett a soumis à la Chambre une pétition de divers habitants de la ville de la Nouvelle-Orléans, demandant la création des peseurs additionnels de foin.

Sur motion ordonné que ladite pétition soit renvoyée à un comité spécial de trois membres.

L'Orateur a nommé MM. Lockett, Gaiennié et Rogers membres dudit comité.

M. Trepagnier a présenté l'ordre suivant, "Que tout amendement qui serait de nature à changer le titre d'aucun des bills présentés à cette Chambre, sera considéré comme *rider* ou bill annexé à un autre bill."

Lequel ordre conformément aux réglemens de la Chambre a été déposé sur le bureau jusqu'à demain.

M. Conrad a présenté la résolution suivante:

Résolu &c.—Resolu que le comité de finances soit chargé d'imaginer un moyen de soutenir d'une manière permanente l'hôpital de charité, et que ledit comité rapporte le plutôt possible à la Chambre son opinion. Sur motion ordonné que ladite résolution soit adoptée.

M. Davidson a soumis à la Chambre un mémoire signé par un grand nombre de citoyens de cet Etat, demandant à la Chambre de les assister dans leur pétition au Congrès des Etats-Unis, demandant le rappel des lois sur la naturalisation.

Sur motion ordonné que ledit mémoire soit renvoyé au comité spécial, nommé l'année dernière sur une pétition de la même nature.

M. Lewis au nom du comité de réclamations, auquel a été référée la pétition de A. L. Plugh, demandant certaine appropriation pour le musée de la Nouvelle-Orléans, a rapporté que ledit comité avait pris en considération la susdite pétition et n'était pas en faveur de la demande du pétitionnaire.

Sur motion ordonné que le dit comité soit déchargé de la considération ultérieure de la susdite pétition.

M. Carr conformément à l'avis qu'il en avait donné, a présenté le bill intitulé "Acte pour créer le 10e district judiciaire" lequel bill a subi sa 1re lecture et a été renvoyé à demain pour être lu une seconde fois.

M. Brashear conformément à l'avis qu'il en a donné, a présenté le bill intitulé "Acte pour créer une administration plus efficace de la justice dans les Cours de cet Etat."

Le dit bill a subi sa 1re lecture et a été renvoyé au comité judiciaire.

M. Guion a donné avis qu'il présentera sous peu un bill intitulé:

"Acte pour donner plus d'étendue à l'acte intitulé 'Acte pour incorporer les habitans d'une partie de La fourche intérieure, sous la dénomination de Congrégation de l'Eglise Catholique Romaine, de la paroisse de Ste. Marie.'

Le même membre conformément à l'avis qu'il en a donné, a présenté le bill intitulé "Acte pour autoriser les juges de paroisse à déléguer leur autorité d'encanteur en certains cas," lequel bill a subi sa 1re lecture et a été référé au comité judiciaire.

Sur motion la Chambre s'est occupée du bill intitulé "Acte pour venir au secours de l'Institut de Springfield," lequel avait été déposé sur le bureau sujet à l'appel de la Chambre.

Sur motion, la Chambre s'est formée en comité général pour prendre en considération le dit bill.

M. Thomas a été appelé au fauteuil après quelques instans, sur motion le comité général s'est levé, et M. Thomas a rapporté que le dit comité s'était occupé du susdit bill et l'avait adopté la 1re section.

La Chambre a pris en considération le susdit rapport, et l'appel nominal ayant été demandé sur la question d'adoption d'icelui, il a paru que MM. Baillio, Byrne, Boudousquié, Carr, Davidson, Dunbar, Farmer, Gaiennié, Godberry, Killian, King, Locket, Morse, Muse, Phelps, Ratliff, Thomas, Wadsworth et Wilson ont voté dans l'affirmative—19 oui, et que MM. Bergeron, Breaux, Brashear, C. M. Conrad, Debellevue, Declouet, Dupuy, ..., Kenner, Laforest, Lavergne, Lewis, Pugh, ..., Rogers, Trepagnier et Winchester, avaient voté dans la négative——17 non.

En conséquence ledit rapport a été ...

Sur motion ordonné que ledit bill ... conserve son titre.

Le greffier a été chargé d'y demander le concours du Sénat.

Sur motion la Chambre s'est ... intitulé "Acte pour venir au secours de W. ... qui avait été déposé sur le bureau ... de la Chambre.

Sur motion, la Chambre s'est formée en comité général pour la considération dudit bill.

M. Thomas a été appelé au fauteuil après quelques instans, sur motion, le comité général ... et M. Thomas a rapporté que le dit comité ... occupé du susdit bill et l'avait adopté.

Sur motion ordonné que ledit ... adopté.

Ledit bill ayant été adopté ... ordonné qu'il passe et conserve son titre.

Le greffier a été chargé d'y ... concours du Sénat.

Un message du Sénat par M. ... secrétaire, demandant le concours de la C... résolution suivante laquelle a subi sa première ...

Résolu qu'un comité réuni ... deux membres du Sénat et de ... la Chambre, soit nommé à l'effet de s'enquérir ... par les quelles le bureau des Travaux ... a été dépensé le montant ... appropriée pour l'acte du 15 mars ... et l'amélioration de la Rivière ... comité rapporte ...

[illegible]

Le greffier ... en informer le sénat.

L'orateur ... la Chambre la communication suivante ...

[illegible]

Liste des bills ... seconde lecture et ... ont été renvoyés à demain pour être lus une 3e fois.

"Acte pour amender l'acte intitulé 'acte pour amender l'acte intitulé 'acte pour incorporer la ville de la Nouvelle Orléans' approuvé le 17 février 1805, et les autres actes amendant ledit acte."

"Acte pour autoriser le gouverneur de l'Etat à acheter un nombre d'esclaves à l'effet d'assister le bureau des travaux publics de l'Etat et pour d'autres objets."

"Acte requérant les divers juges de paroisse de l'Etat à remplir certains devoirs."

"Acte pour accélérer d'une manière plus efficace la construction du chemin à coulisses de Nashville et de la Nouvelle Orléans et pour amender la charte de la compagnie de la Banque et de l'Hôtel de la Nouvelle-Orléans."

"Acte pour accorder des pouvoirs additionnels aux Cours des Preuves pour l'Etat de la Louisiane," et

"Acte pour autoriser les exécuteurs, administrateurs et autres personnes à acheter en certains cas et pour d'autres objets."

Troisième Lecture.

La Chambre s'est occupée du Bill intitulé 'Acte relatif à l'administration et au réglement des corporations insolvables et pour d'autres objets,' lequel avait été fixé à l'ordre spécial de ce jour.

Sur motion, ordonné que le dit Bill soit déposé sur le bureau sujet à l'appel de la Chambre et soit imprimé.

La Chambre s'est occupée section par section, du Bill intitulé "Acte concernant les cessions volontaires de propriétés et pour amender certaines lois y relatives, et aussi pourvoyant aux paiements des frais d'avocats représentant les absents," lequel Bill avait été fixé à l'ordre spécial de ce jour.

Sur motion, ordonné que le dit Bill soit déposé sur le bureau sujet à l'appel de la Chambre et soit imprimé.

La Chambre s'est occupée du Bill intitulé "Acte pour étendre la juridiction des juges de paix en matières civiles dans la paroisse St. Martin," lequel Bill ayant été adopté avec quelques amendemens.

Sur motion, ordonné que le dit Bill passe et conserve son titre.

Le greffier a été chargé d'y demander le concours du Sénat.

La Chambre s'est occupée du Bill intitulé 'Acte pour rappeler l'acte intitulé "Acte pourvoyant d'une manière ultérieure et plus efficace à la police des chemins publics dans cet Etat," approuvé le 12 mars 1838, en tant que la paroisse d'Est Féliciana y est concernée.

Le dit Bill ayant été adopté, sur motion ordonné qu'il passe et conserve son titre.

Le greffier a été chargé d'y demander le concours du Sénat.

Sur motion, la Chambre s'est ajournée à demain à dix heures A. M.

bonds de l'Etat sous les conditions suivantes contenues dans les ordonnances A. B. et C dont copies sont ci-annexées:

1o. Une caisse d'amortissement est établie à la banque de l'Union pour garantir le paiement des bonds, et le revenu provenant de la taxe sur le wharfage est affecté pour garantir le dépôt annuel de $12,000 dans la susdite caisse, jusqu'à l'échéance et extinction des bonds de la municipalité.

2o L'intérêt des bonds de l'Etat doit être payé par la municipalité au lieu désigné pour en faire le paiement.

3o. Le revenu provenant du marché est spécialement affecté par la municipalité au paiement des intérêts des bonds de l'Etat.

4o. La banque de Cité ainsi qu'il appert des documens marqués D. et E. a pris l'engagement de payer l'intérêt semi-annuel des bonds de l'Etat.

Toutes les conditions imposées par l'acte approuvé le 18 mars 1839, ayant été exécutées par la seconde municipalité, les bonds ont été signés par le gouverneur et le trésorier le 1er mai 1839 et étaient prêts à être échangés. Ils ne furent demandés que le 31 décembre dernier et le trésorier livra $499,680 de bonds pour un montant égal de bonds de la municipalité en recevant de ladite municipalité $2496 40 pour la différence l'intérêt à payer sur les deux séries de bonds depuis la date de leur émission.

Deux lettres de l'honorable C. Génois, maire de la ville de la Nouvelle Orléans ont été reçues dernièrement par moi, dans lesquelles il m'informe que les bonds de l'Etat, nonobstant ses objections, ont été vendus par la seconde municipalité au dessous de leur valeur au pair, en violation de l'acte approuvé le 18 mars 1839. Aucun contrôle n'ayant été donné à l'Exécutif sur la vente de ces bonds, j'avais l'intention de soumettre à l'Assemblée Générale les communications du maire, lorsque votre résolution a été reçue. Vous trouverez des copies desdites communications ci-annexées sous les lettres F. et G., et je laisse à votre sagesse d'adopter sur le sujet telles mesures que vous croirez convenables à la circonstance.

Nlle. Orléans le 27 janvier 1840.

Signé A. B. ROMAN.

Sur motion ordonné que ladite communication et les documens y annexés soient référés au comité de finances et soient imprimés.

Sur motion ordonné que la Chambre ait un recès de quelques minutes à l'effet de se préparer pour la réception du Sénat pour procéder à l'élection de six directeurs de la Banque des Citoyens.

Après quelques instans la Chambre s'étant réunie de nouveau, Mr. H. Davis, secrétaire du Sénat, a informé la Chambre qu'il avait été chargé par le sénat de communiquer à la Chambre, qu'attendu que la Banque des Citoyens n'existait pas d'une manière positive que l'élection des directeurs de l'Etat eut lieu ce jourd'hui, et attendu que le Sénat était d'opinion que les directeurs de l'Etat ne devraient être élus qu'après que les affaires de la dite Banque auraient été examinées, il avait été chargé d'informer la Chambre de la manière la plus respectueuse, que le Sénat refusait de se réunir à elle aujourd'hui pour élire six directeurs de la Banque des Citoyens pour l'année suivante, mais que ce corps se réunirait tout autre jour convenable qui serait fixé par une résolution réunie des deux chambres.

Mr. Locket a fait la motion que la Chambre se dispense de ses règles, et qu'il lui soit permis de présenter la résolution suivante:

Résolu que le greffier de la Chambre soit chargé d'informer le Sénat de la manière la plus respectueuse que dans l'opinion de cette Chambre, ce jour est l'époque fixée par la loi pour l'élection des directeurs de la part de l'Etat, pour la Banque des Citoyens de la Louisiane, et qu'elle pense que la loi est impérative et que l'élection ne devrait pas être renvoyée à moins de causes inévitables de renvoi.

Sur la question d'adoption de ladite motion, l'appel nominal a été demandé et il a paru que MM. Baillio, Barrow, Bergeron, Brashear, Breaux, Boudousquié, Carter, Claiborne, C. M. Conrad, F. D. Conrad, Cousin, Clark, D. Bellevue, Declouet, Dunbar, Dupuy, Farmer, Gaiennié, Godberry, Guion, Kenner, Lasseigne, Lewis, Lockett, Mouton, Muse, Phelps, Pichot, Poydras, Pugh, Patten, Thomas, Wadsworth, Wilson et Winchester avaient voté dans l'affirmative—36 oui.

Et que MM. Davidson, Kilian, Laforest, Morse, Ratlif et Trepagnier, avaient voté dans la négative—6 non.

En conséquence la Chambre s'est dispensée de ses règles et M. Locket a présenté ladite résolution.

Sur la question d'adoption de la dite résolution, l'appel nominal a été demandé et il a paru que MM. Baillio, Barrow, Bergeron, Brashear, Byrne, Breaux, Boudousquié, Carter, C. M. Conrad, F. D. Conrad, Cousin, Debellevue, Declouet, Dunbar, Dupuy, Farmer, Gaiennié, Godberry, Guion, Kenner, Kilian, King, Lavergne, Lewis, Lockett, Mouton, Muse, Phelps Pichot, Poydras, Pugh, Patten, Rogers, Thomas, Trepagnier, Wilson et Winchester avaient voté dans l'affirmative—37 oui.

Et que MM. Carr, Davidson, Laforet, Ratlif et Wadsworth avaient voté dans la négative—5 non.

En conséquence la dite résolution a été adoptée.

Le greffier a été chargé d'en informer le Sénat.

ORDRE DU JOUR.

Seconde lecture.

Les bills suivans ont subi leur seconde lecture et ont été renvoyés à demain pour être lus une 3e. fois.

LISTE MARITIME.

PORT DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

EXPEDIES.

Navire Pactolus, Harding, Havre, Blanchard, Eimer & co

Barque Petite Susanne, (F.) Beaulé, Havre, J T Laguerenne & co

Adéline et Eliza, Hopkins, Boston, capt

Brick North, Crawford, New York, Kidder & Head

Goel. Hero, Sabate, Havane, Greening & co

D. Moss, Rowe, Pensacola, capt

ARRIVES.

Bateau de remorque Tiger, Beebe, des Passes—ayant mis en mer le navire Cassius, le brick suédois Palemon, le brick am. Danube, le schoel. Columbia—il a amené dans le port le ... Normandie, barque Essex, brick Alfred Tyler, la goel. Cornelian. Laissé la barre N. E. le 28 courant, à 4 heures p. m. Aucun bâtiment en vue; rien de nouveau dans la rivière; navires Pontiac et Troy toujours échoués sur la barre S. O.

Bateau de remorque Shark, Martin, de la Passe S. O. ayant mis en mer le navire Craton et la barque Roger Sherman—il a amené dans le port les navires Mississippi, Archer et le brick Montevideo. Laissé la barre le 28 courant, à 3 heures p. m; il n'annonce rien de nouveau.

Navire Mississippi, Whittlesy, en 13 jours de New York, à Fosdick & Rasines.

Navire Archer, Marston, de Trinidad, le 5, et Bonaire le 16 jan. à J. D. Denegre.

Navire Normandie, Tyson, de Havre, (5 dec), sur lest, au capitaine.

Barque Essex, Doggett, en 19 jours de Bristol, R. I., au capitaine.

Brick Montevideo, Pace, en 22 jours de New Bedford, au capitaine.

Brick Alfred Tyler, Carpenter, en 28 jours de Boston, au capitaine.

Goel. Hero, Holmes, d'Apalachicola, au capit.

Goel. Atlantic, Peterson, en 48 heures de Pensacola, au capitaine.

Steamer A. Gallatin, McClintoch, de la Ville de Yazoo, chargé de produits.

Steamer Creole, Welch, d'Alexandrie et Natchitoches, avec du coton, &c

Steamer Augusta, Gatez, de Vicksburg, avec du coton, &c.

Steamer Levant, Laurant, du Bayou Sarah, avec du coton, &c.

Steamer Ambassador, Holton, de Louisville, avec du coton, etc,

MEMORANDA

Expédiés à Charleston pour ce port, le 24 janv.—Brick Cohansey, Moore; goel. Export, Gardner.

Arrivé à New York le 17 jan—Brick Eley, Wall.

Arrivé à Holme's Hole, le 11 jan—Navire Brunette.

Expédiés à Boston pour ce port, le 14 jan—Navire Forum; 15, navire Syren, Nicholson; barque Natchez, Bontelle, pour Natchez.

Expédié à Newburyport pour ce port, le 14 jan—Goel. Feleron.

Arrivé à Philadelphie, le 14—Barque Baptist, Meick.

Navire Cherokee, Simmons, devait partir de Boston pour ce port le 17 jan.

PORTS ETRANGERS.

Liverpool, 15 dec—Arrivés—Sarah, Savannah; Olive Branch, Sedrick, Savannah.

Expédié le 10—Cabinet, Lognel, N. O.

Belfast, 9—Catharine, Mann, N. O.

A Marseilles le 5—Lionel, Bouvet, N. O.

Hélé le 22 jan. à la hauteur du Big Isaacs, navire Stephen, Baldwin, de Philadelphie pour la Nouvelle-Orléans; le 20, à la hauteur de Berry Islands, brick Michigan, de Wilmington pour la Havane.

A Bonaire le 16 jan.—Barque Amelia, pour la Havane.

Marié—Mercredi soir, par l'honorable O. P. Jackson, M. *James Samuels* de cette ville, à Mlle *Rebecca*, fille de feu M. Tobias Ezekiel, de New-York.

☞M. A. VALETON, consignataire de 2 barils vernis par le navire Franconie, de New York, est prié de se présenter chez le soussigné, et de recevoir ces barils. STETSON & AVERY, 31 jan 83, rue Gravier.

☞M. A. POLLARD, T. R. consignataire d'une caisse marqué P. dans un carré, venue par le navire Franconie, est prié de se présenter chez le soussigné et de recevoir cette caisse. STETSON & AVERY, 31 jan 83, rue Gravier.

☞Le navire Mississipi, capitaine Whittlesey, de New York, est en déchargement dans tangées au-dessous du marché aux légumes. Les consignataires sont priés de venir recevoir leurs marchandises sur la Levée. FOSDICK & RASINS. 31 janv 70, rue du Camp

☞Le brick Montevideo, de New-York, commencera à décharger demain, vis à vis les magasins triangulaires. Les consignataires sont priés de recevoir leurs marchandises. S & J P WHITNEY 31 janv 3, rue du Camp

☞Les consignataires de W ... et d'un piano H. et ... J M C, 8 ... meubles, consignés à ordre par le navire Missisipi de New York, sont priés de se faire ... au ... mis de déchargement sur la Levée. FOSDICK & RASINES, 31 janv 70, rue du Camp

DEMANDE D'ACTIONS—Le placement de 5 à 600 actions de la Banque des Citoyens, moitié de ville et l'autre de la campagne, est offert à un taux avantageux. S'adresser au bureau de courtage no 86, passage de la Bourse entre St. Louis et Conti. 31jan

TRAITES sur Londres et Baltimore, à vendre par 30jan L. MILLAUDON, 145 Bourbon.

COMMERCIAL.

New-York	jan	17
Boston	jan	16
Philadelphie	jan	21
Washington	jan	21
Baltimore	jan	20
Charleston	jan	24
Vera-Crux	jan	4
Tampico	dec	30
Mexico	dec	30
Liverpool	dec	14
Londres	dec	13
Havre	dec	16
Paris	dec	15
Bordeaux	dec	2
Madrid	dec	6
Cadix	dec	22
Havane	jan	22
Rio Janeiro	jan	22

LIVERPOOL, 14 Décembre.

[illegible] récolte ... l'année ... cependant ... Quoique l'on se plaigne ... les cotons n'ont ... baisse sensible.

COTON.—Depuis le 7, les demandes de coton ont commencé à être modérées. Les belles qualités ont été offertes en plus grande abondance à bas prix ... les qualités au dessous ... baisse sensible. Les nouvelles de l'abondance de la récolte aux Etats-Unis engagent les consommateurs à n'acheter qu'au fur et à mesure de leurs besoins; ... marché monétaire. Les ventes de la semaine, qui ont fini hier soir, sont de 12,760 balles, comprenant 160 Upland de 6½ à 7½; 8760 Orléans de 6 à 8¾; 3270 Alabama et de 6½ à 7½; 20 Sea Island de 18 à 24. Le stock dans ce port est estimé à 250,000 balles, contre 207,000 coton américain.

LIVERPOOL, 13 Décembre.

COTON.—Les demandes ont été très bornées pendant toute la semaine pour toutes les sortes de coton. Le coton américain ... la nouvelle récolte ... avec abondance ... Les qualités belles ... tenues ... 6½ ... les ventes de la semaine ... 11,640 ... en défaveur ... On peut ... 3,500 balles ... les ventes ... 1,500 balles de coton américain et 100 ... L'importation ... 6,927 balles ... 19,761 balles, dont 75 Sea Island de 18 à 24, 5 à 7½, 86 variétés ... 8570 N-Orléans de 6 à 8½; 3270 Alabama de 6¼ à 7½

LONDRES, 13 Décembre.

SUCRE.—Les transactions se sont élevées à environ 1000 boucauts, y compris 120 boucauts des Barbades qui se sont vendus à l'encan à 62 à 64 à 68 ... Il n'y a pas des demandes pour le sucre Havane blanc, mais les détenteurs sont fermes.

MANCHESTER.

Les choses ne sauraient plus ... depuis marché dernier ... acceptez.

Nous devons à l'obligeance d'une maison de commerce de la communication suivante:

HAVRE, 16 Décembre 1839.

La banque sur les cotons continue. Voici nos cours de samedi soir:

Bas à ordinaire.	77	à 85
Bon ordinaire à petit courant	93	à 97
Courant à bon courant	103	à 103

Aujourd'hui la détente a continué, une maison vient de vendre une cargaison ressortant ... du mois de ... Nous ne savons pas encore de quel ... en cela connu. Ce bas prix ont donné lieu a des affaires; la semaine dernière les ventes se sont élevées à 5601 balles, et le stock est de 50000 balles environ américains.

HAVRE, 15 Décembre.

COTON.—L'empressement des détenteurs ... l'époque des arrivages ... Cette baisse ... Les ventes de la semaine se montent à 11,695 balles, dont 4475 N Orléans inférieur, ordinaire à marchand, de 95 à 106, 2582 Mobile inférieur et marchand à beau 79 à 109, 1821 Upland, ordinaire à 92, 51 à 96, 108 Floride ... 79 ... 5947 balles. Arrivages de la semaine. Existences sur place au 15 décembre, 5000 ... dont 47,000 coton américain.

HAVRE, 11 Décembre.

COTON—600 balles de coton américain de toutes sortes, arrivées par le Louisiana, se sont vendues à 87 ½ ... par le Switzerland, à 87; 91 de la Louisiane à 100, à 9 à 100; 32 do à 96; ... 60 do à 91; 64 do à 87 ... Georgie à 102.

CAFE—5 sacs de Rio se sont vendus à 67 ...

PARIS, 11 Décembre.

Le marché n'a pas montré ... les rentes ... fermés ... d'hier.

PARIS, 15 Décembre

Le marché a été calme, et les prix n'ont pas ... Pour du comptant, les 5 pour cent ont baissé ... les trois ... Les fonds Napolitains de 5 ... pour cent Espagnols (dette active) ... Portugais ... Pour la fin du mois ... dette ... les actions de la banque de France ...

NEW YORK, 17 Janvier 1840.

Nous avons aujourd'hui ... des ... 12,500 ... Savannah ... Augusta ... 6 ...

NEW YORK, 18 Janvier.

Le marché a plus ... les ventes ... 1 ... 18,000 ... balles ... le marché ...

FARINE.—Le marché a été très calme, ... la farine de Western Canal ...

MELASSE.—Les arrivages ... de la Nlle Orléans ... la ...

SUCRE.—Les ... 225 ... N Orléans ... 1500 ...

PERNAMBUCO, 11 novembre.

L'approvisionnement de farine ... premières mains ... en baisse ... les dernières ventes se sont faites à ... baril.

... sont arrivés ... On attend ... Les arrivages seront ... considérables ...

RIO JANEIRO, 8 Novembre.

Le café ... arriver ... abondance ...

Banque des Citoyens de la Louisiane.

Nlle Orléans, 30 janvier 1840.

UNE assemblée ... des directeurs, tenue ce jour, ...

MM L. G. HILIGSBERG, président,

L. LE BEAU,

JOSEPH PILIE,

EDMOND SONIAT,

A. W. PICHOT,

P. F. LEFEBVRE,

A. O DUHIGG,

F. COUSIN,

F. GARCIA

La résolution et le préambule suivants a été présentée par M. Pichot:

Attendu que les directeurs de cette institution ont ... par la Législature de l'Etat de ... élus ... pour rejeter les billets de tous les ... des autres Banques qui auraient refusé le ... marchandises à ... les actionnaires ... commerciale.

Que le Sénat s'est refusé à se réunir à la Chambre pour procéder à l'élection des directeurs de cette Banque au nouveau 1 Etat, jusqu'à ce que la vérité ... concernées, soit établie, et ... l'...; mais ... et au sujet ... les Banques, de procéder à l'élection des directeurs de ... que l'élection des directeurs ... par les actionnaires, et que le bureau des directeurs a ... de renvoyer l'élection sans exposer la ... à aucun danger.

Résolu que l'élection de directeurs nommés par les actionnaires, soit renvoyée au troisième lundi de février.

Une motion de M. Pichot, secondée par M. Garcia, ... MM. Pichot, Garcia, Cousin et Lefebvre ont voté en faveur de la dite motion et MM. Lebeau, Pilié, Soniat, O Duhigg et le Président ont voté contre.

Sur motion de M. Garcia, secondée par M. Pilié, il a été résolu de l'amender le préambule de la résolution qui précède seraient publiés dans les journaux de cette ville.

La résolution suivante, présentée par M. Soniat, a été adoptée à l'unanimité:

Attendu qu'une accusation de la nature la plus grave a été portée contre les directeurs de cette institution dans la Législature de l'Etat—Qu'il soit résolu que le comité d'enquête, nommé par les deux Chambres de l'assemblée générale, soit respectueusement invité à commencer, dans le plus bref délai possible, un examen des charges portées contre les directeurs de cette institution, de manière à ce que la vérité puisse être rendue publique avant l'époque de l'élection des directeurs nommés par les actionnaires.

Sur motion de M. Le Beau, il a été résolu que la résolution qui précède sera rendue publique.

Par ordre du bureau des directeurs,

31 jan J B PERRAULT, Caissier.

CHANGEMENT DE DOMICILE.

Institution pour les enfans de couleur des deux sexes, sous la direction de M. Loubère.

Enseignement français et anglais.

MR LOUBERE, professeur de français, ancien maître de pension, ayant ouvert nouvellement une école pour les enfans de couleur à la rue Royale, entre Dumaine et St. Philippe, a l'honneur d'informer le public qu'il doit la transporter sous peu à l'encoignure des rues de l'Esplanade et des Remparts.

Aussitôt que le changement de domicile aura eu lieu, il fera paraître un prospectus qui offrira le plus vif intérêt, sous le rapport des avantages aux familles qui se proposent d'accorder aux personnes de couleur une ... confié leurs enfans.

On est prié de ne pas confondre M. Loubère avec un autre instituteur qui vient de s'établir sur la rue du Quartier, dont le nom a beaucoup de rapport au sien. 31 janv—3

Compagnie d'Assurances des Négociants.

Nouvelle Orléans, 30 janvier 1840.

LE bateau à vapeur Créole, faisant les voyages de la Rivière Rouge, étant entré surchargé au port, cette Compagnie donne avis aux personnes qui ont des polices ouvertes, qu'elle ne se considèrera plus responsable pour le ... d'avaries de denrées qui seront chargées sur le bateau 31 jan M. S. CUCULLU. Président

Banque du Commerce de la Nlle Orléans.

Nlle. Orléans, 30 janvier 1840.

LES actionnaires de cette institution sont priés ... que l'élection annuelle des directeurs aura lieu à la Maison de Banque, le lundi 2 mars prochain, depuis 10 heures du matin jusqu'à 2 heures de l'après-midi. GEO. O. HALL, Caissier

Banque de la Louisiane.

Nouvelle Orléans, 27 Jan. 1840.

LE bureau des directeurs de cette institution ont déclaré ce jour un dividende de 4 pour cent, payable aux actionnaires ou à leurs représentans légaux à partir de lundi, 3 février. 30jan—12 Wm. E. LEVERICH, caissier.

Nouvelle-Orléans, 30 janvier 1840.

NOUS soussignés ayant été témoins de l'expérience faite de l'un des coffres-forts en fer garni d'amiante, soumis et après midi à l'épreuve du feu, sommes d'avis que le résultat a pleinement satisfait ce qui avait été annoncé.

Nous croyons ce fait pleinement démontré, le coffre fort étant demeuré exposé au feu pendant 1 heure. Il était couvert d'un encadré de bois de pin et chauffé au point rouge ce qui était consumé ... et le feu était tellement intense ... les ouvrages en bois ... les papiers qui ont été ... l'eau qu'on a jeté dessus pour le refroidir ... cause, mais le feu n'avait nullement ... aux objets contenus dans le coffre fort.

ALEX. KIRKMAN,

D. B. WOODRUFF,

HENRY W. M'CAWLEY,

PHILIP LAFONTA.

31 janvier—1

ESCLAVES DE VALEUR A VENDRE.

UN mulâtre de 25 à 26 ans, parfait domestique, maître d'hôtel et cocher. Une négresse de 27 à 28 ans, excellente cuisinière française et américaine, bonne blanchisseuse. Ces esclaves sont acclimatés et peuvent être garantis sous tous les rapports; le propriétaire désire les vendre parce qu'il n'en a plus besoin.

Pour les conditions s'adresser encoignure St-Charles et Julie No. 145. 31 jan—6

A VENDRE de suite, pour cause de départ un très bon compte, quatre-vingt cordes de bois à brûler, de première qualité. On vendra en gros et en détail. Adressez chez M Alexandre, rue St. Anne, No. 26, entre Condé et Royale, ou même rue No. 123, entre Bourbon et Dauphine. 29 janv—3

CAFE—600 sacs café nouveau de la Havane, 200 balles tabac en feuilles, 5 balles toile à draps de Russie, 10 balles cotelles étroites, 100 caisses limon, 1500 de raisins MR., 600 milliers cigares de toutes qualités, à vendre par 31 jan CUCULLU, LAPEYRE & Co.

AMUSEMENS.

THEATRE D'ORLEANS

Vendredi 31 Janvier,

Première représentation de:

RICHARD SAVAGE,

Drame nouveau en cinq actes par Charles Desnoyers et Eugène Labat.

LES GANTS JAUNES,

Vaudeville en un acte.

On commencera à 6 heures et demie.

Très incessamment:

LE MAUDIT PASSEPORT

ou

LES INFORTUNES D'UNE DROGUE,

Vaudeville en 1 acte.

SALLE ST. LOUIS.

Bal déguisé.

A UNE assemblée des commissaires et souscripteurs aux bals de Société, qui a eu lieu le mardi 28 janvier 1840, les résolutions suivantes ont été unanimement adoptées:

Résolu qu'il sera donné un neuvième Bal de Société dans ladite salle, mercredi 26 janvier 1840, lequel sera un Bal Déguisé.

Résolu que les souscripteurs ainsi que les personnes qui ont reçu des billets pour les bals de société seront considérés invités à ce bal, sans autre invitation.

Résolu que le comité d'invitation est autorisé à livrer des billets aux personnes qu'ils jugeront convenables.

Résolu que les réglemens des bals de société seront mis en force au dit bal déguisé.

Résolu qu'une liste de souscription sera ouverte pour le bal susmentionné sous la surintendance du comité d'admission.

Mrs. G B Duncan, Clément Blancq, Pierre Shannon, Germain Ducatel Jnr., R. T. Armistead, N. Daneru, C. C. Williams, P. Cazenave, Emile Perdlat, F. Zacharie, Henri Têtc, Buxton Layton, Cyr Bienvenu, Wm A. Nott, Charles Peyroux, Edwin B. Harris.

30 janv

NAVALORAMA.

DIMANCHE 2 février, l'ouverture du NAVALORAMA, tableau maritime mouvant: représentant la prise du fort de Saint Jean d'Ulloa par la flotte française le 27 novembre, 1838, avec tous ses effets tragiques. Ce tableau, où l'on voit plusieurs effets de la décomposition de la lumière, est animé par des moyens nouveaux. Il sera ouvert tous les jours de 11 heures du matin à 4 heures P. M. Place Saint Antoine derrière la Cathédrale St. Louis. Prix des places $1, enfans 50 cts.

Les personnes de couleur seront admises les mardi et samedi de chaque semaine.

21—30t

SALLE ST. LOUIS.

LUNDI, 3 FEVRIER,

Bénéfice de Mr. E. BERTUS.

GRAND BAL PARE,

Précédé d'un

BAL D'ENFANS A CARACTERE

Qui commencera à 5 heures et finira à 9.

Le grand bal aura lieu immédiatement après.

Prix d'entrée: les grandes personnes....$1.

Enfants.........................

Après le Bal d'Enfants, les domestiques sortiront de la salle. 28 jan

BALS.

SALLE D'ORLEANS.

LE soussigné annonce à ses amis et aux Dames de la Nouvelle-Orléans, qu'il y aura

DES BALS PARES ET MASQUES

tous les lundi, Mercredi et Samedi de chaque semaine,

PRIX d'entrée: — Cavaliers...........$2

☞Un bureau sera ouvert pour y déposer les chapeaux, cannes, manteaux, &c.

30 nov A. MITAUD.

Salle de la Marine, entre les deux marchés.

GRAND BAL PARE ET MASQUE.

Tous les Lundi, Mercredi et Samedi de chaque semaine.

PRIX D'ENTREE:

Cavaliers...........$1 50

N. B. Un bureau sera ouvert pour y déposer les cannes, manteaux, armes, &c.

Il y a dans la salle de bal une bonne buvette et un excellent restaurant. 2 J

CAFE de la Havane—1000 sacs, à vendre par 31 jan J B FIELD, 73, Bienville.

TRAITES sur New York, à vendre par 31 jan VAN WYCK, 35, Camp.

HUILE de lin—7000 jarres, à vendre par 31 j P. A. GIRAUD, 12, Tchoupitoulas

VIEUX whiskey—12 barils, à vendre par 31 P. A. GIRAUD, 12, Tchoupitoulas.

FARINE croisée—Un petit lot, à vendre par 31 P. A. GIRAUD, 12 Tchoupitoulas

DOUBLONS—300 doublons à vendre par 31 j CUCULLU, LAPEYRE & Co.

BALAIS de blé—100 doz, à vendre pour clôre une consignation par 31 P. A. GIRAUD, 12, Tchoupitoulas.

CHAMPAGNE, clous de girofle, etc—40 paniers champagne, 100 claret, Bordeaux; 100 livres clous de girofle, 100 livres noix muscat, à vendre par 31 P. A. GIRAUD, 12 Tchoupitoulas

CHANDELLES—150 caisses chandelles de suif à vendre par EDW. SPRAGUE, 31 jan 22, Douane.

MORUE—500 caisses morue, 200 de savon, à vendre par EDW. SPRAGUE, 31 jan 22, Douane.

QUELQUES barriques huile d'olive, à vendre par VAN WYCK, 31 jan 35, rue du Camp

FOIN—200 balles foin reçu ... à vendre par FOSDICK & RAISINES, 31 janv 70, rue du Camp

DOUVES pour barriques à mélasse, à vendre par G. GREEN & BRO, 31 jan 26, rue du Camp.

CAFE DE RIO—1500 sacs reçus par l'Anna Cecilia, de Rio Janeiro, à vendre par 31 jan WM. PREHN, 56, rue Douane

BEURRE—40 barils beurre de l'Ouest, à vendre par WM. C. TOMPKINS & Co. 31 jan 66, rue du Camp.

MESS pork et M. O.—100 barils à l'inspection et à vendre à bon marché pour clôre un compte 31 j HADDEN & HALL, 33, N. Levée.

SUCRE—26 boucauts superbe sucre, en déchargement et à vendre par 31 P. H. GALLWEY, 6 Conti

SUCRE—100 caisses sucre blanc de la Havane, en déchargement de la goélette Créole à vendre par 31 jan CUCULLU, LAPEYRE & Co.

CHAPEAUX de soie, pour hommes et pour enfans à vendre par 31 j HERBAULT FRERES, 78, Bienville.

PAPIER de différentes sortes propre à la consommation ou à l'exportation, à vendre par 31 j HERBAULT FRERES, 78, Bienville

CAFE de Rio 3000 sacs 1re qualité, partie en sac de pitre, à vendre par GREEN & BRO, 31 jan 26, rue du Camp.

MANTAS—Indian head, Lawrence, et great falls, à vendre par G. GREEN & BRO, 31 jan 26, rue du Camp.

MARCHANDISES, du pays—10 caisses toile blanche et batiste de 4-4, venant d'être reçue et à vendre par 31 j HADDEN & HALL, 33, N. Levee.

RIZ, &c—300 tierçons riz, 200 balles étoupe; 50 barils goudron, à vendre par J. A. BARELLI & Co, 31 jan 61, rue de la Commune.

MOUTARDE—300 caisses moutarde de Cayenne; 500 do cidre de Champagne, 20 demi pipes Porto, à vendre par W. F. COMLEY, 31 jan 97, rue du Camp.

JAMBONS—250 jambons de Westphalie, à vendre pour clôre un compte. J. HALL & A. B BEIN, 31 jan 19 Nlle-Levée.

BRODEQUINS, Bottes, Souliers, Habillemens—Un assortiment général pour le commerce de la campagne, 50 caisses chapeaux, à vendre par 31 jan FROST & co. 8 Douane.

PIANOS d'un des meilleurs facteurs de Paris, à 6 octaves 1-2, en débarquement du Richmond et à vendre par 31 j HERBAULT FRERES, 78, Bienville

HARPE à double mouvement—Ce magnifique instrument, qui est de la fabrique de Pleyel & Co, de Paris, sera vendu à des conditions très avantageuses par 31 j HERBAULT FRERES, 78, Bienville.

FARINE, &c—100 barils farine; 300 barils graisse lard en feuille, reçu par le navire Ambassador, à vendre par G DORSEY, 31 41, Nlle. Levée.

LIQUEURS Américaines—100 barils eau de vie 1ère qualité; 100 do 4e preuve; 50 do genièvre; 20 barriques rum, à vendre par 31 jan J B FIELD, 73, Bienville.

CAFE, RIZ—75 sacs beau et bon café, 45 tierçons riz de la Caroline, 30 barils amidon manioc, à vendre par 31 jan S. LATAPIE, 70 Vieille Levée.

FROMAGES, BEURRE, &c—80 fromages; 25 fêquins beurre Goshen supérieur; 20 caisses blanc de baleine; 200 ... chandelles de suif, à vendre par 31 jan S LATAPIE, 70, Vieille Levée

A VENDRE par les soussignés à des prix très modérés;

Vin rouges en barriques de toutes qualités depuis $17 jusqu'à 60, du blancs en demi barriques Barsac Sauterne, Carbonnieux, diverses qualités de 9 à $18; du rouges en caisses, des vins de bordeaux, 14 escalins à $15 la caisse; du blancs do du do do; eau de vie en 1-2 pipes une et 3ème. preuve, cognac et fine champagne des marques Castillon, Rousse, Dussaut, A Seignette, etc, do en barils de 18 à 20 gallons 3me preuve, marque Dussaut; vins de Champagne Sillery mousseux, qualité très supérieure en bouteilles et 1-2 do; liqueurs assorties, anisette de Bordeaux fine, surfines et superfines; curaçao, absynthe, maraschino Kirschwasser, en caisses de 12 bouteilles ou flacons, huile d'olive en paniers, fruits à l'eau de vie assortis, prunes d'ente en boîtes de ferblanc et autres, clous de girofle en petites balles de 60 à 70 31 j HERBAULT FRERES, 78, Bienville

MARCHANDISES SECHES—A vendre chez le soussigné:

Couvertures de 3 points, ... rouges de Saxe, M ... meubles ... blancs, ... coton écru, ... coton écru, mexicaines ... 31 jan WM. BERGER 19, rue St. Louis

ETAT DE LA LOUISIANE—Cour de Paroisse pour la paroisse et ville de la Nlle Orléans—Présent l'Hon. Charles Maurian, juge—29 janvier 1840—No. 13,386—Etienne Carlon *contre* ses créanciers—La cession de propriété par le demandeur est acceptée par la Cour pour le bénéfice de ses créanciers, et il est ordonné qu'une assemblée des dits créanciers aura lieu en l'étude de Carlile Pollock, notaire public, lundi, 10 de février prochain, à l'effet de délibérer sur les affaires du demandeur, et que toutes les procédures contre sa personne ou ses propriétés demeurent suspendues.

Par ordre de la Cour.

Bureau du greffier—Nlle. Orléans, 29 jan. 1840.

31 jan—3 A. GUYOL, greffier

PIANOS.

MME V. ARTIGUENAVE, professeur de musique et de piano forte, élève du célèbre Jacques Herz, a l'honneur de faire connaître aux dames qu'elle est de retour de Paris, et continue de donner des leçons en ville et chez elle toujours d'après les modes adoptées par les grands professeurs d'Europe.

Mme V. Artiguenave informe les amateurs qu'elle a apporté de France de beaux et bons pianos, ainsi qu'une collection de musique très choisie pour cet instrument. On trouvera aussi divers méthodes et une Symphonie de Henri Herz qui n'a point encore paru ici et qui mérite de fixer l'attention.

Rue Royale No. 201. 28 jan—7

GUARDIA DI JACKSON—Domenica 2 Febrajo alle 8 1-2 della matina la compagnia si trovera riunita sulla piazza Congo, in montato complete, per portarsi agli esercizj a fuoco al di là del Fiume; sortita di rigore. De ordine del capitano,

31jan—3 C. RASSOTI, sargenti foriere.

GARDES D'ORLEANS.

Assemblée bourgeoise.

VOUS êtes requis de vous réunir au bureau du soussigné, samedi prochain 1er février 1840, à 6 heure du soir.

Les membres honoraires et les personnes qui ont appartenu à cette compagnie depuis sa formation sont particulièrement invitées à se rendre à cette assemblée dont le but est de la conserver à la légion de la Louisiane.

28 j—5 PAUL BERTUS, Capt des G. D.

JE soussigné, LUCIEN HERMANN, Notaire Public, certifie par les présents que Mr. Hermogène Cantrelle a été nommé par moi, pour assister comme témoin au dépôt des numéros dans la roue qui doit servir au tirage de la grande Loterie de Propriétés foncières dont Messrs. Schmidt et Hamilton sont directeurs, et qu'après avoir fermé la dite roue et y avoir apposé mon sceau, j'en ai pris la clef pour être gardé par moi jusqu'à la prochaine ouverture de la dite roue

Nouvelle Orléans, 2 décembre 1839.

2 dec LUCIEN HERMANN, Not. Pub.

JE soussigné, HERMOGENE CANTRELLE, nommé par Mr. Lucien Hermann, Notaire Public, pour être présent et voir déposer dans la roue qui doit servir au tirage de la Grande Loterie de Propriétés foncières dont Messrs. Schmidt et Hamilton sont directeurs, tous les numéros de la dite Loterie, certifie par les présentes, que j'ai assisté comme témoin, au dépôt de chacun des numéros, qui a été fait aujourd'hui dans la dite roue, et que les dits numéros ainsi déposés, ont été préalablement exposés aux regards du public.

Numéros déposés, jusqu'à ce jour, 44,300.

Nouvelle Orléans, 30 janvier, 1840.

31 jan (Signé) H. CANTRELLE.

GRANDE LOTERIE D'IMMEUBLES ET D'ACTIONS DE LA LOUISIANE.

DEUX MILLIONS DE PIASTRES.

10,000 billets gagnants se montent en totalité à 2,000,000 de piastres.

Le premier tirage aura lieu positivement mardi prochain, 18 février.

Le nombre des billets est presqu'au complet. Hier il y en a dans la roue 81,000.

Des billets de $20 seulement sont à vendre au bureau des Propriétaires, encoignure des rues du Canal et St. Charles.

CALDWELL, OAKEY & PRITCHARD.

31 jan—1

Tirage Officiel de la grande loterie d'Etat, Classe 128 pour 1839.

2 51 61 55 14 66 46 13 74 75 10 56

GROS LOT DE 6,000.

☞BILLETS SEULEMENT $1 50.☜

CLASSE No. 91.

GRANDE LOTERIE DE L'ETAT.

☞Autorisée par la Législature de l'Etat.☜

Devant être tirée le Vendredi 31 janvier 1840, à 6 1-2 heures de l'après-midi, à l'Hotel de la Cité, rue de la Commune.

S. DAVIS & Co., Directeurs.

90 numéros—15 sortant.

PROGRAMME

1	Lot de	6,000	6,000
1	"	2,000	2,000
1	"	1,500	1,500
1	"	1,200	1,200
1	"	1,100	1,100
2	"	1,000	2,000

Billet entier $1 50. Demi 75 cts. Quart 37½ cts.

Paquets de 30 billets pour $45 00 garantis devoir tirer au moins $22 50.

Paquets de 30 demi billets pour $22 50 garanti devoir tirer au moins $11 25.

Paquets de 30 quarts de billets pour $11 25 garanti devoir tirer au moins $5 62.

Pour paquets ou simple billet, s'adresser au bureau des Directeurs, No. 16, rue de Chartres, et au coin St-Louis et Chartres. 31 jan

GRANDE LOTERIE D'IMMEUBLES ET D'ACTIONS DE LA LOUISIANE.

EN vertu d'une loi qui incorpore les regents du Lycée de St. Charles, approuvée le 6 mars 1838.

Capital $2,000,000.

10,000 lots gagnans, montant en totalité à $2,000,000. Billets $20 seulement.

Le tirage se fera sur l'ancien système des billets blancs et gagnans; 1er. jour du tirage, mardi 18 février, dans la Rotonde de la Bourse St. Charles

Les propriétaires ont beaucoup de plaisir à annoncer que le jour du tirage aura lieu plutôt qu'on ne le croyait, les numéros qui sont complétés le 3 de février sous la surintendance de M. R. C. Sanchez, dûment autorisé par Horatio Davis, not. pub., à cet effet la roue des billets blancs et gagnans sera ensuite complétée avec la telle activité, que sans causer aucun désappointement aux nombreux propriétaires de billet le premier jour du tirage peut être fixé positivement au jeudi 18 février, à la Rotonde de la Bourse St. Charles. Billets de $20, à vendre au bureau des propriétaires, encoignure des rues St. Charles et Canal.

30 des lots gagnans seront stationnaires, les premiers numéros sortant de la roue pendant les premiers 15 jours du tirage seront des lots gagnants tout le reste des 10,000 lots gagnans, étant 9970, resteront flottant et plusieurs d'entre eux peuvent être tirés le 1er. jour.

☞Les 30 lots fixes sont les lots gagnants du 1er numéro sortant pendant chacun des 30 jours du tirage.

Tirage du 1er. jour ayant droit au 15me lot gagnant du catalogue.

Maison à deux étages et cuisine à deux étages sur le lot, 39 par 105 pieds, encoignure Nouvelle Levée et la rue Robin. $12.40

2d. jour—Le 23me lot gagnant sur le catalogue une maison à un étage dans la rue Julie, encoignure des rues Ste. Marie, et des magasins et boulangerie de M. Rodriguez. $8000

3me. jour—Le 26me. lot, gagnant une grande maison, rue Julie après l'encoignure de la rue du Camp. $9000

4me. jour—Le 28me. lot gagnant, situé à l'encoignure des rues Nayade et Terpsicore, avec une maison à un étage. $6000

5me. jour—Le 27me lot gagnant la maison et terrain de 25 par 78, dans la rue Julie la 2de. à partir de l'encoignure de la rue du Camp. $8500

6me. jour—Le 36me lot gagnant le terrain de 30 par 105, sur la Nouvelle Levée, contigu au lot formant l'encoignure de la rue Robin. $5500

7me jour—Le 20me lot gagnant la maison à un étage, 25 par 78 pieds sur la rue Julie, 3me après l'encoignure de la rue du Camp. $8000

8me. jour—Le 38me lot gagnant le terrain sur la Nouvelle Levée, 30 par 105 pieds, le 2d après l'encoignure de la rue Robin. $5500

9me jour—Le 31me lot gagnant le terrain encoignure des rues Apollon et Melpomène. $5500

10me. jour—Le 40me lot gagnant le terrain 31 par 127 pieds sur la rue des Nayades le 3me après l'encoignure de la rue Terpsicore, avec une maison à étage. $6000

11me. jour—Le 44me lot gagnant le terrain 22 par 108 pieds, encoignure des rues Victoire et de la rue d'Enghia. $5000

12me jour—Le 50me lot gagnant le terrain, 31 par 127 pieds sur la rue des Nayades le 2d. après l'encoignure de la rue Terpsicore. $5000

13me jour—Le 48me lot gagnant le terrain 40 par 200 pieds sur la rue Washington après l'encoignure de la rue Chippewa, avec une maison en briques à 2 étages. $5000

14me jour—Le 46me lot gagnant, encoignure des rues Terpsicore et Apolon $5000

15me. jour—Le terrain, 26 par 109, sur la rue Victoire, après le terrain formant l'encoignure de la rue d'Enghien. $4000

16me. jour du tirage—Le 1er numéro sortant aura droit au 16me lot gagnant du catalogue un ilet de 9 terrains borné par les rues Hercule, Euterpe et Félicité. $12000

17me jour—Le 14me lot gagnant un îlet entier sur les rues Borton, Terpsicore, Liberty et Euterpe, de 16 lots. $14000

18me. jour—Le 13me lot d'un îlet entier sur les rues Melpomène, Burton et Terpsicore, 16 terrains. $15000

19me jour—Le 12me lot gagnant d'un îlet de terre sur Euterpe et Terpsicore, de 16 terrains. $16000

20me. jour—Le 11me lot gagnant un îlet de terrains sur la rue Gravier. $20000

21me. jour—Le 10me lot gagnant d'un îlet de terre de 16 lots borné par les rues Euterpe et Terpsicore. $25000

22me. jour—Le 9me lot gagnant d'un îlet de terre de 16 lots bornés par les rues Hercule, Melpomène, etc. $25000

23me jour—Le 8me lot gagnant d'un îlet de terre de 13 lots borné par les rues Dryades, Hercule et Euterpe. $28000

24me. jour—Le 7me lot gagnant la maison neuve d'habitation en briques à 4 étages, encoignure des rues Gravier et Carondelet. $30000

25me. jour—Le 6me lot gagnant le magasin en briques à 4 étages, no 31, rue de la Levée, faisant face à la rue Clinton. $30000

26me. jour—Le 5me lot gagnant l'îlet de terre sur la rue Dryade—borné par les rues Euterpe, Hercule, Terpsicore. $32000

27me. jour—Le 4me lot gagnant de l'îlet de terre sur la rue des Dryades, de 16 lots bornés par les rues Hercule, Terpsicore et Melpomène, etc. $37000

28me. jour—Lot gagnant de l'édifice des ARCADES faisant face à la rue du Camp et à l'Arcade St. Charles. $150000

29me. jour—Le second grand prix du THEATRE ST. CHARLES, avec machines, décorations, la musique, les habillemens complets, etc. $100000

Le dernier jour—Le premier grand prix du VERANDAH avec toutes ses dépendances. $500000

CALDWELL, OAKEY & PRITCHARD

30 j—57

Tirage officiel de la loterie de la Louisiane

Classe No. 5.

73 30 21 48 23 15 55 60 14 53 6 67 21

LA LOTERIE DE LA LOUISIANE

Sera tirée aujourd'hui à 7 heures, à l'Hotel de la Bourse.

GROS PRIX—$12,500.

$4,000—$3,000— etc.

75 numéros balottés—12 sortant.

Billets $4 00 seulement, coupons en proportion.

A vendre au bureau du directeur

D. S. GREGORY & Co.

31 jan—2 35, rue du Canal N. Orléans.

POUR GALVESTON.

Le bateau à vapeur COLUMBIA, capitaine Wright, ... partira mardi ... pour Galveston ...

SMITH & VOORHEES, agents, 35, rue du Camp.

N. B. Le Columbia partira à l'avenir de la Nouvelle-Orléans le 1er et le 15 et de Galveston le 7 et le 22 de chaque mois, et n'interrompra pas ces voyages durant la belle saison.

POUR SCHULA, Yazoo, Satartia, Vicksburg, Grand Gulf, Rodney et Natchez—Le beau steamer LAMPLIGHTER, capitaine Glenn, partira pour les ports ci-dessus ... vendredi, 31 ... Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à P. SHANNON & BROTHERS, 57, rue des Magasins.

N. B. ... 31 j

POUR LOUISVILLE—Le steamer MAJESTIC, capitaine Morehouse, partira pour le port ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, vis à vis la rue Poydras, ou à P. SHANNON & BROTHER, 31 jan 57, rue des Magasins.

POUR ALEXANDRIE, NATCHITOCHES et tous les ports intermédiaires—Le fin marcheur steamer TECHE, capitaine Chauvin, partira pour les ports ci-dessus vendredi prochain, 31 du courant, à 4 heures P. M.

Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à HENRY TETE, 31 jan 13, rue Conti.

POUR HAMBOURG—Le navire AMERICA, capt. Foxwell, partira incessamment. S'adresser à 31 jan KIDDER & HEAD, 99 Camp.

POUR NEW YORK—Le navire YAZOO, capitaine Trask, partira pour le port ci-dessus aujourd'hui. Pour passage seulement, s'adresser à bord vis à vis la Monnaie ou à 31 j FOSDICH & RASINES, 70, Camp.

POUR CHARLESTON—La goel. DELIGHT, capitaine Browne, ayant tout son chargement engagé, partira sans faute le 1er. février. Pour passage seulement, s'adresser à J A BARELLI & Co. 31 jan 61, rue de la Commune.

POUR BALTIMORE—Le beau brick NORTHERNER, capitaine Stevens, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, au bout de la rue Suzette, ou à G. BEDFORD & BECK, 31 jan 24 rue de la Douane

POUR LE HAVRE—Passage seulement Le navire SARATOGA, capitaine Hathaway, ayant son chargement achevé, ou près de l'être, partira dans quelques jours. Pour passage, s'adresser à bord, vis à vis le marché aux légumes ou à 31 janv FOSDICK & RASINS, 70, rue du Camp

POUR LA HAVANE—Le brick LEONTINE, ayant la plus grande partie de son chargement engagée, partira vers le 5 février. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, vis à vis la maison rouge, ou à RICKER & HADLEY, 36, Camp, 31 jan ou à T. OXNARD.

VENTES A L'ENCAN.

PAR BEARD & KENDIG.

IL sera vendu aujourd'hui vendredi, 31 du courant, à 4 heures et demie de l'après-midi, sur la Levée, en face du marché aux légumes,

123 quarts barriques vin Malaga doux, de 30 gallons chaque,

28 boîtes barriques dito.

Conditions—$300 comptant; de 300 à $1000 à 60 jours; de 400 et au dessus à 90 jours, en billets endossés à la satisfaction du vendeur. 31 j—1

PAR HEWLETT & CENAS.

Vente de la succession de H. L. Thomas.

LE 28 février prochain, à midi, il sera vendu à la Bourse de la Cité, rue St. Louis—Neuf terrains de valeur avec les batimens et améliorations situés dans le faubourg Ste. Marie, formant l'encoignure Sud Ouest des rues Gravier et Girod, désignés sur le plan comme les lots du no. 1 à 9, inclusivement.

Le lot no 1 est le lot d'encoignure, sur lequel se trouve la maison connue pour avoir été la résidence de feu H. L. Trigman; ledit lot mesure 26 pieds 10 pouces 2 lignes de face sur la rue Gravier par une profondeur et face de 105 pieds 7 pouces sur la rue Girod.

Chacun des lots nos 2, 3, 4 et 5, mesure 24 pieds 8 pouces, 4 lignes de face sur la rue Gravier, par une profondeur de 105 pieds 7 pouces entre lignes parallèles.

Les lots 6 et 7 mesurent chaque 25 pieds 2 lignes de face sur la rue Frayer, 25 pieds 5 lignes sur l'arrière par une profondeur de 93 pieds 10 pouces

Les lots Nos. 8 et 9 mesurent chaque 25 pieds de face sur la rue Girod, 25 pieds 1 ligne sur l'arrière par une profondeur de 93 pieds, 10 pouces, 2 lignes.

Aussi—Un terrain de valeur situé dans le faubourg Lafayette, désigné dans le plan du même faubourg par le lettre K, et étant situé sur la batture, mesurant ... de face sur la voie publique, ou rue de la Levée, de ... et en arrière sur le Mississipi, borné d'un côté par le lot marqué M, et de l'autre côté par le lot marqué K.

Aussi—4 terrains situés à Carrollton, désignés sur le plan sous les numéros 2, 3, 4, 5, dans l'îlet No. 154, chaque lot mesurant 60 pieds de face sur la rue Laurel Grove et courant à travers la rue de la ligne plus haute, la lot formant l'encoignure des rues Laurel Grove et la ligne supérieure.

Conditions—6, 12 et 18 mois de crédit.

Aussi—Les nègres de valeur qui suivent:

1	Anthony, nègre âgé d'environ	21 ans	charretier	
2	Glory,	do	20 ans	do
3	Lewis,	do	27 ans	do
4	George,	do	31 ans	do
5	Millard, mulâtre	do	33 ans	do
6	Jeffrey, nègre	do	33 ans	do
7	...	do	31 ans	do
8	William, alias Billy,	do	30 ans	do
9	Wesley, nègre	do	35 ans, forgeron	
10	Abraham,	do	34 ans, charretier	
11	Coartis,	do	29 ans	do
12	Ned,	do	25 ans	do
13	Jack	do	43 ans	do
14	Josuah, mulâtre	do	25 ans	do
15	William, griffe,	do	15 ans	do
16	Rhody, négresse	do	8 ans.	
	Manda, de Glasa			

Conditions—3, 6 et 9 mois de crédit.

Les susdits paiemens devant être effectués en billets avec endossemens approuvés par les vendeurs, assurés par hypothèque spéciale, et dans le cas où le paiement ne seraient pas effectués le jour de l'échéance, ils porteront après cette époque intérêt de 10 pour cent par an, sans toutefois donner à l'acheteur le droit de différer ses paiemens.

L'acte de vente pour être passé devant McCay, notaire aux frais de l'acheteur. 31 j

PAR J. B. BLACHE.

IL sera vendu lundi, 3 de février, à 10 heures du matin, à son encan, No. 29, rue Conti, d'ordre sous l'empêchement des assureurs pour compte de qui il appartiendra; 13 balles couvertures françaises endommagées à bord du navire l'Andromaque, capitaine Dequerial, de Marseille. 31 jan—3

PAR THOMAS J. SPEAR

Grande vente de 311 balots de magnifiques meubles.

MARDI 4 février, à 10 heures, il sera vendu à l'encoignure des rues Gravier et des Magasins, consistant en partie dans les articles suivans:

20 secrétaires de différens genres,

100 bureaux de New York, genre français,

25 magnifiques buffets nouveau modèle,

25 tables de ... ouvrages,

10 do cabinets à diner et à déjeuner,

30 beaux sofas,

12 tables à jeu,

1 do à extension pour bateau à vapeur ou auberge,

10 chaises en roseaux et en crin,

5 ... douzaines ... acajou,

15 sièges en rotins, d'un nouveau genre,

500 do simples et doubles,

20 pendules en albâtre. 31 jan

PAR DEJOUX & FERNANDEZ.

IL sera vendu samedi prochain, 1er février, à midi à la Bourse, rue St-Louis, le griffe MOSES, âgé de 25 ans, bon domestique et bon cocher; il est connu pour être un homme estimable, et un esclave très fidèle. Il est garanti contre tous les vices et maladies prévus par la loi, et vendu par le besoin d'argent.

Conditions—comptant.

L'acte de vente sera passé par Felix Percy notaire public aux frais de l'acquéreur.

Mais ne sera remis qu'après l'accomplissement des conditions de la vente.

31 jan—2

PAR R. B. SYKES.

Vente sans réserve.

IL sera vendu samedi 1er. février, à 10 heures du matin, à son encan, rue des Magasins No 51, vis à vis l'arcade de Banks:

60 balots de marchandises sèches, contenant, habits, bottes, souliers, chapeaux, fournitures de bureau, bijouterie, clincaillerie commune.

Les marchandises ci-dessus ont été saisies, et sera vendu du consentement mutuel des parties.

Conditions, comptant. 29 janv—1

PAR BEARD & KENDIG

Vente par ordre de curateur.

ELLE aura lieu mardi, 7 février 1840, à 10 heures par ordre de l'honorable Cour des Preuves, les effets de feu Charles F. Le Baron, consistant en habillemens, instrumens de mathématiques, pistolets de ... fusils, carabines, montres, épée, &c.

Conditions, comptant. 28 jan

PAR DUTILLET & GUINAULT.

Faillite de Théodore Vaurigaud.

IL sera vendu Vendredi 7 Février 1840, à midi précis, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, en vertu d'un ordre de l'honorable Cour de Paroisse dans pour la ville et paroisse d'Orléans, en date du 12 Novembre 1839, et à la requête de G. W. Reinecke syndic des créanciers de Théodore Vaurigaud

2 Petites Machines à vapeur horizontales et à haute pression, 11 pouces de course et 3 pouces de diamètre, elles sont complètes, mais pas entièrement finies et n'ayant pas des bouilloires.

Conditions comptant.

Les personnes qui désirent examiner ces machines avant la vente, pourront les voir en se transportant à la fonderie ... au-dessous de la presse à coton .... 28 jan

PAR DUTILLET & GUINAULT.

Vente pour opérer un partage entre ... majeurs.

IL sera vendu samedi prochain, 1er février 1840, à midi précis, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis

Un arpent et demi de terre de face de chaque côté du bayou de la Terre aux Bœufs, sur toute la profondeur, telle qu'elle se pourrait et comporte, avec les constructions qui se trouvent dessus, ... pour faire partie des 1790 par la terre de Francisco Domingue ... par Francisco Alphonso et par haut par celle de Marius Robin. Cet arpent et demi forme la partie inférieure de la moitié des ... d'une plus grande ... acquis ... 27 novembre 1838 ... juge de la cour de district de ... pour le premier district judiciaire de l'Etat de la Louisiane, dans le procès intitulé He. Bogers vs. Francisco Alphonso, porté au docket de la cour sous le numéro 11445.

Conditions—Un cinquième comptant et la balance à 6, 12 et 18 mois de crédit en billets endossés à la satisfaction des héritiers portant hypothèque jusqu'à parfait paiement. 28jan

PAR M. BARNETT Sr.

IL sera vendu samedi, 1er février, à midi, à la Bourse de la Cité,

UN TERRAIN

situé dans la Troisième Municipalité, rue des Français, entre Bons Enfans et Morales, mesurant 30 pieds de face sur 90 pieds de profondeur, mesure française. Il existe sur le dit terrain une jolie maison sur quatre appartements avec galerie et cabinet, une cuisine, chambres à domestique, privés, puits en briques, & cave.

Conditions—$100 comptant, $600 à un an, et la balance à 9 à 18 mois, avec hypothèque jusqu'à parfait paiement.

L'acte de vente sera passé par Jules Mossy, notaire public, aux frais de l'acquéreur. 28 jan

PAR DUTILLET & GUINAULT.

IL sera vendu le samedi, 1er. février prochain, à midi précis, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis

Un nègre créole, âgé d'environ 28 ans, parlant anglais, français et espagnol, bon domestique de maison, habitué à conduire un dray et entendu aux travaux d'un magasin ayant travaillé pendant 4 ans au pavage, garanti des vices et maladies prévues par la loi

Conditions—comptant. 27j—6

Succession de feue dame Mary Nathans Bellow.

PAR H. J. DOMINGON.

EN vertu d'un ordre de la Cour des Preuves pour la ville et paroisse d'Orléans, il sera vendu à la Bourse de la Cité, le Samedi, 1er février, à midi:

L'esclave MATHILDA, âgée d'environ 21 ans avec ses deux enfants, une Adèle âgée de 2 ans, l'autre à la mamelle.

Conditions—4, 8 et 12 mois en billets endossés à satisfaction du vendeur. 21 jan—

AVIS—Les soussignés ont l'honneur d'annoncer à leurs amis et au public en général, qu'ils viennent de former une maison de commerce en cette ville, sous la raison de J. Maureau, Vial & Co. Ils ont ouvert les magasin, encoignure des rues Royale et Orléans, où ils auront constamment des marchandises fines pour familles, en gros et en détail, à des prix modérés.

Nouvelle-Orléans, le 27 janvier 1840.

29 jan—15 J. MAUREAU, VIAL & co.

MR. ROLLIN a l'honneur d'informer le public qu'il enseigne le piano par une méthode particulière, pour initier les personnes qui désirent prendre des leçons à même d'apprécier ses principes. Il adopte un enfant de dix ans qu'il fera entendre dans 4 mois à partir de cette date. Lenfant est connu pour n'avoir aucune connaissance musicale.

Rue St. Philippe entre Royale et Bourbon, No. 4

29 jan—1m

ON désire trouver pour un homme marié et sa femme un appartement garni et la table dans une respectable famille dans laquelle il y aurait peu ou point d'autres pensionnaires.

Repondre à J. L. boîte 490, bureau des postes indiquer la demeure de la famille. 29 jan

AU BON JARDINIER.

J. C. GALLAY, jardinier fleuriste et pépiniériste, rue Condé No. 81, entre les rues St. Philippe et Ursulines, prévient ses amis et le public, qu'il vient de recevoir par le Christophe Colomb, un assortiment complet de fleurs des pois variés, entre autres des ... de graines, de renoncules de ..., d'anémones, d'oignons de narcisses, jonquilles, de jacintes, de lys assortis, couronne impériale, et un infinité de plantes dont le détail serait trop long.

Il a également reçu des instruments et outils pour la taille des arbres, qu'il vendra à des prix modérés.

29 jan—7

LE public est prévenu de ne pas négocier trois billets consentis par moi et endossés par Mr Jacques Larroc; chaque billet montant à $306 25 cents daté du 27 juillet 1839, à 6, 12 et 18 mois de terme, donnés en paiement de la négresse Elizabeth, appartenant à la succession de Mme. Reynaud, la dite négresse étant partie marronne depuis le 6 octobre dernier.

29 jan—3 MANUEL MORENATI

LE soussigné a en main et offre à vendre 5 caisses ... chaussures 3-4 à 4-4, 3 de mousselines unies, 10 do mouchoirs de coton, 10 do ... unies et à dessins, ainsi qu'un vaste assortiment de marchandises d'articles manufacturés ayant droit au drawback. 29 j—6 HOURRY D'IVERNOIS.

ACADEMIE DE DANSE,

No. 89, rue Royale.

MR. DEVOTI, informe ses élèves que les classes auront lieu tous les lundi et jeudi; et que le samedi sera réservé pour une leçon de répétition de 6 1-2 à 8 1-2 heures du soir. Les leçons particulières auront lieu dans le courant de la journée.

M. Devoti, vient de composer une contredanse intitulée la Créole; les personnes qui désirent l'apprendre, ainsi que les figures des contredanses à l'usage de Paris et de la Nlle-Orléans, pourront profiter de leçons des classes, et dans peu de temps elles figureront avec succès. Prix.................... $5

Il ne sera tenu au domicile des personnes qui ne pourraient pas suivre ses classes. 24 jan

ASSOCIE DEMANDE.

ON demande un associé, soit actif soit commanditaire, dans une maison de commerce nouvellement établie, qui pourrait fournir un capital de cinq mille piastres plus ou moins.

Les affaires de la maison proviennent d'être très lucratives et ne présentent aucun risque quelconque étant spécialement restreinte aux commissions et à des agences où les marchandises se trouveront en dépôt réel. L'associé fournissant les fonds, en pourra avoir le contrôle.

Les références les plus respectables seront données et requises. S'adresser par lettre à la boîte no. 1236, au bureau de la poste. 27 j—14

VENTES A L'ENCAN.

PAR BEARD & KENDIG.

IL sera vendu aujourd'hui 31 du courant, à 10 heures du matin, rue du Canal près la Levée,

1200 gallons huile de baleine clarifiée, d'excellente qualité,

150 caisses savon,

150 do petit raisin.

Aussi, comestibles, poissons, et un lot de meubles.

Conditions—comptant. 31 janv

PAR BEARD & KENDIG.

IL sera vendu pour compte de qui il appartiendra, aujourd'hui, Vendredi, 31 du courant, à 10 heures du matin, rue du Canal, près de la Levée.

Un seron d'Indigo endommagé à bord de la goélette Charles-Henry, et vendu sous l'inspection des gardiens du port.

Conditions comptant. 31 jan—1

PAR J B BLACHE.

IL sera vendu aujourd'hui vendredi, 31 du courant, à midi, sur la Levée, vis à vis le marché aux légumes,

8 tierçons, 10 quarts de pipes vin rouge de Porto, 1 pipe de blanc, nouvellement reçus. 31 jan

PAR BEARD & KENDIG.

IL sera vendu Samedi, 1er février, à midi, à la Bourse de Cité:

Le nègre nommé ABRAHAM, âgé de 13 ans,

ELIZABETH, de 22 ans, blanchisseuse et repasseuse,

CELESTE, 38 ans, bonne cuisinière, blanchisseuse et repasseuse,

ALEXANDER, son fils, 11 ans, excellent domestique,

WILLIAM, 21 ans, conducteur de voiture et domestique;

Ces esclaves sont de bons sujets et pleinement garantis des vices et maladies prévus par la loi.

Les actes de vente pardevant J. B. Marks, notaire public, aux frais des acquéreurs.

Conditions au moment de la vente. 31 jan—6

PAR J. B. BLACHE.

IL sera vendu, sans réserve, samedi, 1er février, à 10 heures du matin, à son encan:

Toiles d'Irlande de 4-4 en pièces entières,

Do do demi pièces, article très supérieur,

Serviettes damassées de 3-4, 7-8, et 4-4 de large,

T. ile damassée pour nappes de 8-4 à 20 de large,

Toile de Paris, &c. 31jan

PAR J. B BLACHE.

IL sera vendu samedi prochain, 1er février, à 10 heures, rue du Canal, entre les rues de la Levée et des Magasins:

25 barriques verres de table. 31jan

PAR HEWLETT & CENAS.

Maurice Cannon contre ses créanciers

IL sera vendu samedi 7 mars prochain, à midi, à la Bourse St Louis, en vertu et par suite d'un ordre de l'Honorable Cour de District du premier District Judiciaire de la Louisiane, sous la date du ... 1840, et sous la ... des ... abandonnée par le ... au bénéfice de ses créanciers:

... TERRAINS DE VALEUR ... situés dans le faubourg Ste. Marie, désignés ... rues Poydras, Gravier ... plan comme les lots Nos. 11 et 12.

Le lot No. 11 forme l'encoignure des rues St. Charles et Poydras, mesurant 27 pieds 7 pouces 4 lignes de face sur la rue St. Charles, par une face et une profondeur de 100 pieds sur la rue Poydras, même profondeur sur la ligne de division du No 2, et 23 pieds 7 pouces 4 lignes sur le derrière.

Le lot No. 12 forme l'encoignure des rues St. Charles et Perdido, mesurant 25 pieds 7 pouces 4 lignes de face sur la rue St. Charles, par une profondeur et face de 100 pieds sur la rue Perdido, même profondeur sur l'autre côté de la ligne et 25 pieds 7 pouces 4 lignes sur la ligne d'arrière qui joint le lot No 13.

Le lot No. 13 mesure 26 pieds de face sur la rue Perdido, autant sur l'arrière, par une profondeur sur une ligne de 104 pieds 3 pouces, et 106 pieds 3 pouces et 1 2,5 de ligne sur la ligne de l'autre côté.

Conditions—1, 2 et 3 ans de crédit pour billets endossés à la satisfaction du syndic, avec hypothèque spéciale sur les dits lots jusqu'au paiement final. Les actes de vente seront passés devant D. L. McCay, notaire public, aux frais des acheteurs.

31 jan—1cet34f,6et7m

PAR R. B. SYKES

CETTE vente aura lieu samedi 1er. février, à 4 heures et demie de l'après-midi, sur la Levée, au bord de la rue Girod, sous l'inspection des gardiens du Port.

197 barils de farine légèrement avariés, débarqués du steamer Monongahela, qui seront vendus pour compte de qui il appartiendra

Conditions—Comptant. 31 jan

PAR FERNANDEZ & WHITING.

IL sera vendu vendredi 31 courant, à 4 heures après midi, encoignure des rues St. Claude et Bayou, sans réserve; 600 planches du Kentucky et quelques autres bois. 30 janv

PAR J LEVY.

Vente par ordre des gardiens du port.

IL sera vendu, vendredi prochain 31 courant, à midi, sur le wharf en face du North American Hotel, d'ordre et sous l'inspection des gardiens du port, pour compte de qui il appartiendra, 544 balles ... à bord du chaland Washington, capitaine Stephenson, de Maysville, et rembarqués à bord du steamer Royal Hannah ... échoué naufragé par le steamer Royal Hannah ... ce port. 31 jan

PAR BEARD & KENDIG.

IL sera vendu samedi 1er. février, à midi, à la Bourse de Cité, la belle goëlette neuve MARY, du port de 31 tonneaux, construite dans la Floride en chêne vert et cèdre, ayant toutes ses voiles, ses apparaux, cordages &c. Elle peut prendre 300 barils en chargement ... peu de tirant d'eau. Cette goëlette convient à des voyages de la ... peut ... un inventaire au bureau des encanteurs, No. 59 rue de la Commune.

Conditions, comptant.

L'acte de vente sera passé ... Marks, notaire public.

PAR ...

Vente de briques anglaises.

IL sera vendu vendredi, 31 janvier, à 4 heures, à Lafayette, sur la Levée, à deux îlets au-dessus de la Presse à coton à vapeur.

50 milliers de briques anglaises, propres à la construction, en débarquement de la barque Agnes de Londres.

Les conditions au moment de la vente. 30 j

PAR DUTILLET & GUINAULT.

IL sera vendu samedi prochain, 1er. Février 1840, à midi précis, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis

Un Lot de Terre mesurant 29 pieds de face à la rue de Crape, sur 100 pieds de profondeur, entre les rues d'Enghein et du Port. Ce lot de terre est désigné par le no 19, de l'îlet no 8, ensemble, une jolie maison neuve briquetée entre poteaux, se composant de deux appartements, galerie et cabinet, une cuisine, puits en briques, latrines, poulailler, &c; le tout en parfait état. Cette maison est construite à 57 pieds de la rue. Le tout conformément à un plan maintenant à la Bourse.

Conditions—$285 payables le 23 mai 1840; pareille somme le 23 mai 1841, et le surplus comptant.

30 janv—3

PAR HEWLETT & CENAS.

Vente positive de café, cigares, &c.

IL sera vendu samedi, 1er. février, à 4 heures et demie de l'après midi, au no. 52, rue Bienville.

Du café, des cigares et le reste d'un extrait de verrerie et faïence, savoir:

150 sacs vieux et excellent café;

100 milliers cigares de marques choisies;

9 paniers faïence assortie, contenant des cruches, services de table, assiettes, &c;

1 boucaut de jolis services en porcelaine,

Quelques boucauts de verrerie assortie, verres à vin, &c.

La vente sera positive, étant faite pour clôre un compte. Les conditions, qui seront connues au moment de la vente, seront libérales. 30 jan—3

PAR J. B. BLACHE.

IL sera vendu vendredi, 31 du courant, à 4 heures de l'après midi, sur la Levée, vis à vis l'Hôtel de Monnaie:

10 pipes eau de vie de Champagne,

10 caisses prunes, 10 do abricots,

10 do pêches, 28 do liqueurs,

25 paniers anisette,

12 caisses fruits assortis,

40 barriques vin de Montferrand,

43 do do de Médoc,

10 do do St. Estèphe,

4 do do Pauillac,

16 do do St Julien Médoc,

16 do do St Estèphe Médoc,

16 do do Sauterne.

18 barils vinaigre blanc,

22 caisses vin blanc,

500 do Château Margot,

500 do Château Laffitte,

600 do St Julien,

200 do St Estèphe,

10 paniers huile d'olive surfine. 30 jan

PAR FAUCHIER

IL sera vendu le samedi 1er février prochain, à la Bourse de Cité, rue St. Louis, à la ... suivants:

Le nègre WALLIS, âgé d'environ 28 ans, bon cocher, ... et ... de ...

Le ... MELY, ... âgée d'environ 28 ans, ... blanchisseuse et repasseuse de ...

... comptant et ... six mois de ... du sucre ... de l'acte ...

La négresse MARY, âgée d'environ 30 ans, blanchisseuse, repasseuse, cuisinière, servante de maison ... garantie ... et ... esclave et enfant ... pour la loi. Conditions ... à crédit ... la balance à six mois de terme, &c. Les ventes chez Félix Percy, notaire public.

On peut voir les dits esclaves ... de 10 à 12 heures, au bureau du ... encanteur, Passage de la Bourse. 30 jan—3

PAR LE REGISTER.

Succession de ... N. ... Hart.

... 3 février 1840, à midi, en vertu d'un ordre de vente de l'honorable Cour des Preuves pour la paroisse et ville de la Nlle-Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 16 Novembre 1839, il sera offert en vente publique, à l'encan, à la Bourse de la Cité, rue St. Louis, entre les rues de Chartres et Royale, pour compte de la susdite succession, l'esclave et la propriété foncière ci-après décrites, savoir:

ESCLAVE.

Une négresse américaine nommée Marie ou Mary, âgée d'environ vingt-huit ans, sujette à s'enivrer.

PROPRIETE FONCIERE.

Une portion de terrain située au faubourg Tremé, formant encoignure aux rues Robertson et Ste. Anne, avec toutes portion de terrain, mesure française, trente pieds de face à la rue Ste. Anne, sur soixante-seize pieds ... de profondeur et face à la rue Robertson, faisant partie du lot no. soixante quatre, au plan de consistance de cette ville, dressé le 25 Février 1826, par Joseph Pilié, voyer et annexé à un acte en l'étude de Félix de Armas, notaire, en date du 18 août 1829.

Conditions—Pour l'esclave, un quart comptant, et la balance à six mois de crédit, en billet avec endossement et hypothèque, et pour le susdit terrain, Foncé et ... un quart comptant, et le reste à six, douze et dix huit mois en billets avec endossement à satisfaction et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement.

W. F. C. DUPLESSIS,

30j—3et10j Register des Testaments.

N. B.—Les actes de vente aux frais des acquéreurs

SUCCESSION de feu James Ramsay — Vente par le Register des Testaments—Jeudi, six février 1840, quatre heures de l'après midi, en vertu d'un ordre de vente de l'honorable Cour des Preuves pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, en date du 24 janvier 1840, il sera vendu au ci-devant domicile de feu James Ramsay, entre ... Canal, entre les rues St. Philippe et de Carque, pour compte de sa succession un lot de meubles meublants et de linge de ...

Conditions comptant.

W. F. C. DUPLESSIS,

29 janv Register des Testaments.

PAROISSE D'ORLEANS—Cour des Preuves.—Succession de feu A. S. Pecker—Avis est par le présent donné aux créanciers de la susdite succession, et à tous autres personnes que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous dix jours à dater de la présente publication, les raisons pour lesquelles le compte présenté par S. Blossman, curateur de la dite succession, ne serait point approuvé et homologué, les fonds en être distribués conformément au dit compte. Par ordre de la Cour,

W. F. C. DUPLESSIS,

21 jan Register des Testaments.

COUR DES PREUVES—Attendu que Joseph A. Beard a présenté une pétition à la Cour des Preuves dans et pour la paroisse et ville de la Nouvelle-Orléans, Etat de la Louisiane, à l'effet d'obtenir les lettres de curatelle à la succession vacante de feu George W. Betts, décédé intestat: Avis est par le présent donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire dans les dix jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la pétition.

Par ordre de la Cour,

W. F. C. DUPLESSIS,

30 jan—3 Reg des Testaments.

TRAITES sur New York, à 60 jours de vue, à vendre par ANDREWS & BROTHERS, 30 janv 59, rue du C...